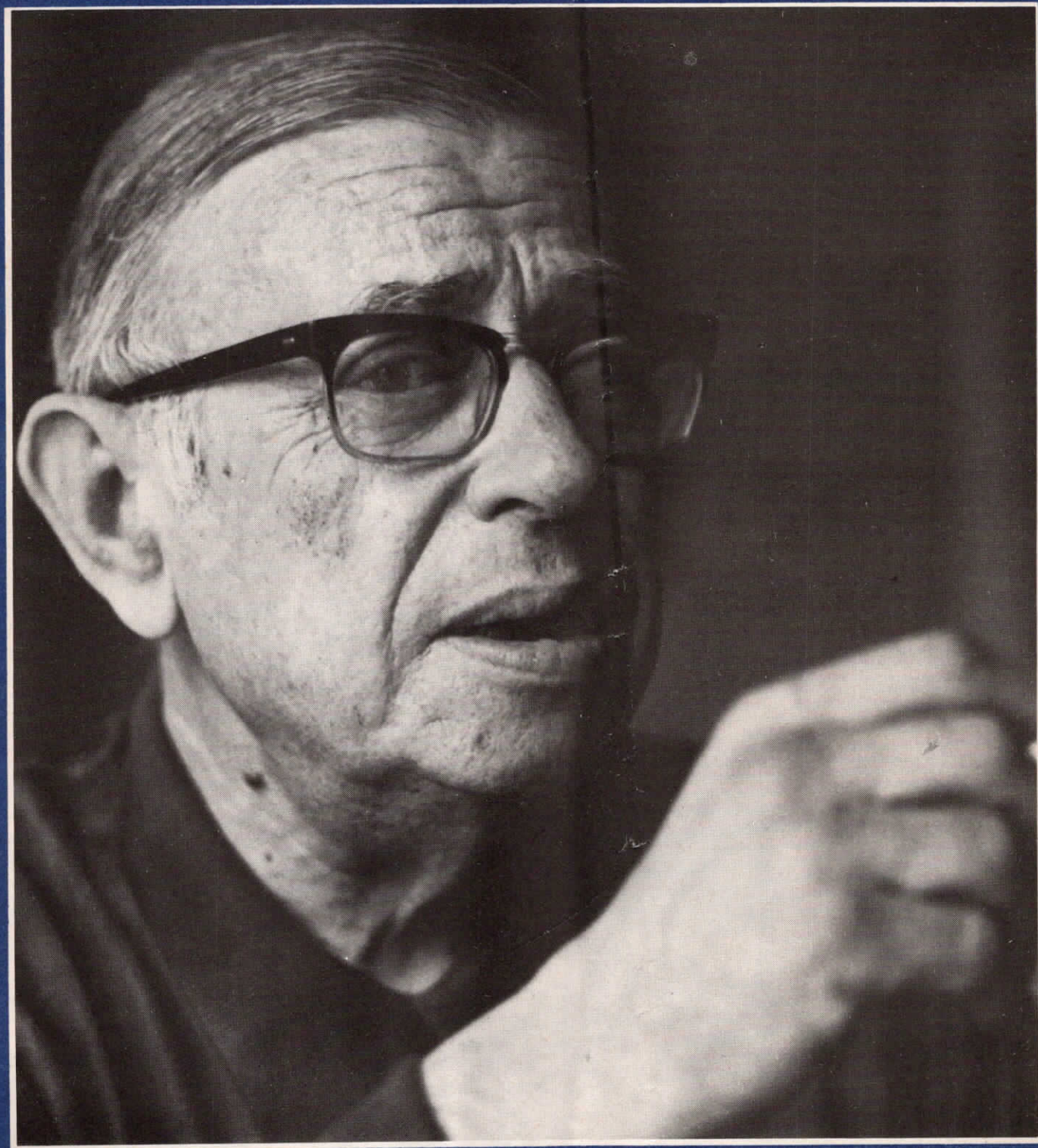


l'éducation



24 avril 1980

n° 419 ■ 4 F

Nous pensons que les jeunes ont déjà assez de problèmes avec les maths pour en avoir avec leur calculatrice.

C'est dur, les maths! Mais si, en plus, votre calculatrice vous pose des problèmes d'utilisation à chaque calcul, alors... La grande supériorité des calculatrices électroniques Texas Instruments, c'est qu'elles ont été spécialement conçues en vue de répondre aux besoins des jeunes. Et de leurs professeurs*.

Ce qui signifie une parfaite simplicité d'utilisation grâce à l'adoption d'un système d'opération (AOS) inventé et breveté par Texas Instruments, mais aussi d'énormes possibilités de calcul grâce à l'électronique de pointe Texas Instruments.

Des calculatrices faciles à vivre : l'AOS.

A quoi servirait de faire les calculatrices les plus performantes si l'accès devait en rester fermé au plus grand nombre? Une calculatrice se doit donc d'être adaptée aux conventions des mathématiciens : le calcul algébrique. La Notation Algébrique Directe, brevetée sous le sigle AOS (Algebraic Operating System) par Texas Instruments permet à l'élève d'introduire dans la calculatrice les données et les opérations comme elles sont écrites sur le papier... Comment mieux faciliter sa tâche?

Des calculatrices à très haute puissance.

Pour exemple, ne prenons que la TI 57. Voilà une calculatrice qui dispose de *toutes* les fonctions

mathématiques, des fonctions statistiques et d'une capacité de programmation qui va permettre à l'élève de maîtriser vite et facilement les bases de l'informatique... On comprend pourquoi la TI 57 est, à son prix, la calculatrice programmable la plus vendue en France!

Des calculatrices à grandes performances. A petit prix.

Premières calculatrices scientifiques sur le marché sous le double rapport de la puissance de calcul et de la simplicité d'emploi, les calculatrices électroniques Texas Instruments restent également sans concurrence quant au prix. Sachez simplement que la TI 30, calculatrice scientifique la plus vendue au monde, vous est aujourd'hui proposée à moins de 120,00 F!

Calculatrices Scientifiques Texas Instruments. C'est rassurant, des calculatrices qui ne posent pas de problèmes à tous les calculs.



Les calculatrices scientifiques Texas Instruments sont conformes à la circulaire ministérielle du 2/10/79, autorisant l'utilisation des calculatrices aux examens et concours organisés par le Ministère de l'Éducation...

TEXAS INSTRUMENTS

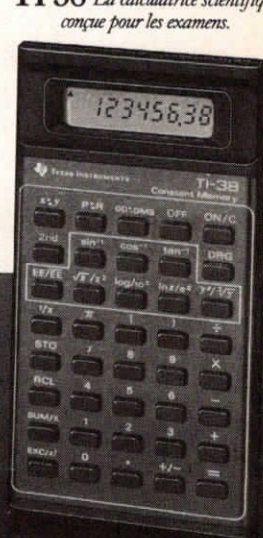
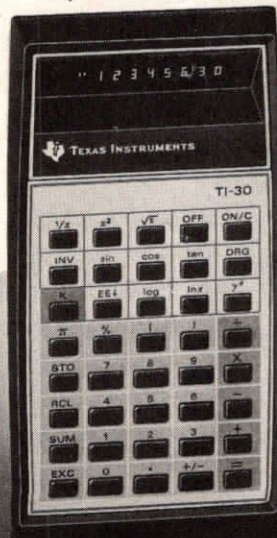
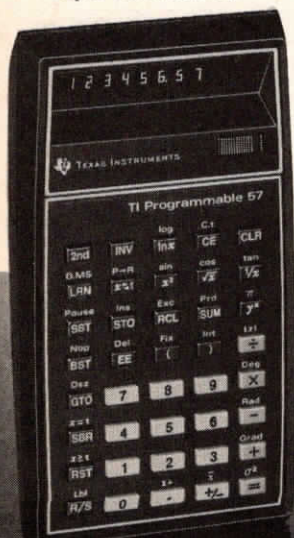
L'électronique facile à vivre.

TI 57 La calculatrice programmable la plus vendue en France.

TI 30 La calculatrice scientifique la plus vendue au monde.

TI 35 La calculatrice scientifique aux fonctions statistiques indispensables.

TI 38 La calculatrice scientifique conçue pour les examens.



CPV

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 100 F
étranger 130 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,60 F en timbres

3 **Sartre m'a appris**, par Jean-Pierre Vélis

une semaine après l'autre

4 **prendre la mesure de l'adversaire**, par Nicole Gauthier

6 **projet** : « conseils de l'éducation », par Michaëla Bobasch

6 **que se passe-t-il ?**

cette école innombrable

8 **sorties de classe**, par Strapontinus

9 **l'ordinateur à musique**, par Michaëla Bobasch

12 **la grande histoire des instituteurs**, par Maurice Guillot

14 **vous avez la parole** : le cancre à l'école, par Janine Pio

à votre service

15 **l'éducation a retenu pour vous cette semaine**

16 **textes officiels** : vous lirez au B.O.

16 **vous avez la réponse**, par René Guy

18 **pédagogie quotidienne** : organisons un goûter, par Claire Méral

19 **documentation** : questions sur le Vieux Monde ; au 29 de la rue d'Ulm ; à l'usage des enfants, par Pierre Ferran, Jean-Noël Luc, François Mariet, Pierre-Bernard Marquet et Jerry Pocztar

21 **sur votre agenda**

l'homme créateur

24 **Jean-Paul Sartre** : « condamné à être libre », par Pierre-Bernard Marquet

28 **panorama — musique** : pour comprendre celle d'aujourd'hui, par Georges Rouveyre ; cinéma : Büchner par Herzog, par Etienne Fuzellier ; à lire, par Jacques Chevallier

29 **rencontres de « l'éducation »**

le monde comme il va

30 **comment enseigner la civilisation**, par François Mariet

33 **championnat de mots croisés**

34 **mots croisés**

photos - couverture et p. 3 : Jacques Robert ; p. 24 : Henri Cartier-Bresson/Magnum ;
p. 27 : Lipnitzki-Viollet



EDITIONS A. LEDUC

**ENSEIGNEMENT
DE LA MUSIQUE**
par les Méthodes Actives

Œuvres nouvelles :

Guédon. MELODIES DE CIRCONSTANCE. 36 brèves études élémentaires pour flûte à bec soprano 13,50

Janzen. 20 THEMES CELEBRES. 20 thèmes classiques et romantiques très connus, transcrits pour la flûte à bec soprano dans des tonalités très faciles .. 22,80

Le Prev. LAMES SONORES SEPARÉES. Première approche de la musique par les chants populaires français avec accompagnement de lames 30,00

Werdin. JOUER - CHANTER - IMPROVISER. 40 chansons et airs populaires de France et d'Europe pour flûte à bec soprano et Instrumentarium Orff. 2 cahiers, chaque 31,20

Catalogues complets sur demande

175, rue Saint-Honoré

75040 PARIS CEDEX 01. 296-89-11



ORGANISATION DE SEJOURS LINGUISTIQUES
ET CULTURELS A L'ETRANGER

Association sans but lucratif déclarée N° 7992

**USA
ALLEMAGNE
ANGLETERRE**

Pâques - Été

Séjours pour enfants,
lycéens et étudiants de 8 à 25 ans.

Diverses formules
avec ou sans cours, avec ou sans excursions

Hébergement en famille
ou en résidence universitaire.

CONVOYAGES ASSURÉS A PARTIR DE LA PROVINCE.

ONLCE

4, rue Henri-Le-Châtelier
38000 GRENOBLE
Tél. (76) 96.56.72 et 96.73.72

DELEGUES REGIONAUX recherchés dans toutes régions

pour apprendre ou perfectionner

une langue étrangère

rien ne remplace

un séjour à l'étranger

angleterre • écosses
allemande • espagne
irlandaise • usa • canada
(à toute époque de l'année)

**avec le
CSLC**
clermont-ferrand

Centre de Séjours
Linguistiques et Culturels
Association de Professeurs
agrée par le Secrétariat
d'Etat chargé de la Jeunesse et des
Sports (63 124), et le Commissariat
Général au Tourisme (74 066)



CSLC A LYON Tél (78) 42-53-67
SIEGE SOCIAL 12 RUE GABRIEL PÉRI
63000 CLERMONT-FERRAND Tél (73) 93-58-68+

Sans engagement de ma part, je désire votre documentation

Nom Prénom

Adresse.

L'INÉGALABLE
TENTE PNEUMATIQUE "IGLOO"
MONTAGE COMPLET 3 MINUTES
ANNEXE pour CARAVANE



**LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS**



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Ets BECKER - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

JEAN-PAUL SARTRE est mort, l'homme Sartre est mort. Il ne sera plus là pour répondre aux questions. Avec sa disparition s'interrompt la production de son œuvre créatrice, mais elle s'ouvre, et cette ouverture-là ne fait peut-être que commencer réellement. Maintenant que Sartre n'est plus là, nous n'avons plus, chacun, que le recours à nos lectures personnelles.

Je n'avais pas vingt ans. Je ne savais pas qui était Sartre, au juste, j'ignorais ce qu'il avait écrit. De lui, on disait alors qu'il était le corrupteur, le démoralisateur de la jeunesse et que, de le lire, on risquait de se prendre du dégoût de la vie. On disait qu'il parlait de la liberté, mais que c'était pour mieux la nier, qu'il ouvrait le règne des désespérances. Enfin, Sartre était scandaleux comme Sade et Bataille l'étaient.

Dans l'adolescence, on aime l'interdit, et, moralement, Sartre l'était. Alors je l'ai lu, avidement et presque en secret, et ce qu'il m'en reste aujourd'hui est si intime que je ne saurais le démêler : je lui dois une part de ce que je suis, de ce que je pense, de ce que je fais. Et il a fallu l'incident de sa mort pour que je me prenne à y réfléchir. Car telle est la force de sa pensée que, l'ayant comprise, on la croit sienne depuis toujours : on savait cela, mais on ne savait pas se le dire. Sartre vous rend très intelligent.

Mais de quoi s'agit-il ? Peut-être de cette chose immensément simple qui est d'essayer de vivre sans trop passer à côté de la vie, avec la rage, parfois, de la voir filer tout de même : le désespoir fondamental sans lequel il n'est pas d'espoir possible. Il faut tailler les racines



Sartre m'a appris

d'un arbre et lui donner l'apparence de la mort avant que de le mettre en terre pour qu'il y trouve sa vigueur et se développe en beauté. L'arbre ne se taille pas de lui-même, l'homme oui. C'est cela que sa condition l'oblige de choisir pour vivre et tenter sa dignité. Car il peut arriver que l'enfant glisse dans l'enveloppe sénile et vive sans jamais être né : nulle lueur dans la grisaille des jours, nul risque, jamais. Sartre m'a appris qu'il faut aller au plus près du risque pour gagner un peu de vie. C'est notre lot, faut-il en être triste ? Impossible, impossible absolument car telle est la source de nos énergies, de la lucidité en nous, à l'échelle de la planète et non limitée à quelque frileuse parcelle d'humanité. L'individu rivié à ses égoïsmes est un indi-

vidu qui glissera dans le temps en pure perte, et cette platitude-là peut être plus terrible que la mort : elle est la fadeur du rien. Le renoncement quand on n'a rien commencé, la résignation quand on n'a rien essayé, l'aveuglement qui s'ignore et se satisfait de lui-même, voici quelques-uns des maux mortels que m'ont désignés les lectures de Sartre.

« Le vrai miroir de nos discours est le cours de nos vies » écrit Montaigne. L'homme Sartre ne cessait de nous en donner l'exemple. Il était, on l'a dit, répété, un homme engagé, révolté, en lutte, un homme présent, jusque dans ses erreurs. Ce qu'il ne cessait de nous montrer, c'est qu'accordant sa pensée et ses actes il s'efforçait d'être le sujet souverain de son existence.

Et l'on n'a peut-être pas encore bien mesuré aujourd'hui de quel poids il a pesé et pèsera sur l'éducation, lui qu'on ne peut réduire à un programme scolaire et qui fut bien au-delà d'une pensée éducative. Si le but de l'éducation est de créer un individu autonome, un citoyen actif et responsable, constructif et critique vis-à-vis de lui et de la société, si « science sans conscience n'est que ruine de l'âme », alors la pensée de Sartre est un creuset auquel il faut toujours revenir. Elle nie le laxisme de la bêtise, elle défie la paresse des systèmes, elle dénonce leur violence. Elle invoque la solitude de la personne et la souveraineté partagée de sujets enfin révélés à eux-mêmes. Pensons Sartre : avec lui l'âge adulte de l'homme ne cesse de commencer.

Jean-Pierre Vélis

prendre la mesure de l'adversaire

Ces 24 et 25 avril, la quasi-totalité des écoles et des universités seront fermées. A l'appel des principaux syndicats (SNI-PEGC, SNES, SNESup, SNEP, SGEN-CFDT, SNETP-CGT, SNC), la plupart des enseignants se mettront en grève pendant quarante-huit heures. Le 29 avril, ce sont les personnels non enseignants du ministère de l'Education qui cesseront le travail. Enfin, la fédération des parents d'élèves Cornec organise, le 26 avril, une journée « écoles désertes ».

C'EST la première fois, dans l'histoire de la FEN, que la puissante fédération appelle ses syndicats nationaux à deux journées d'arrêt de travail. Elle considère la semaine d'action du 24 au 29 avril comme « *un cri d'alarme pour que les choses changent* ». La fin du deuxième trimestre avait déjà donné le ton. Les instituteurs s'étaient déplacés par dizaines de milliers pour manifester dans les rues de Paris le 19 mars ; le 20 mars, les syndicats du secondaire s'étaient unis pour une journée de grève. Les différents congrès qui se sont déroulés pendant les vacances de Pâques ont confirmé le mécontentement des enseignants. Depuis, le ministre de l'Education n'a pas bronché. Plus encore, il a expliqué devant les sénateurs qu'un collectif budgétaire n'était pas justifié : le service public d'éducation peut être amélioré dans le cadre du budget 1980, a-t-il dit en substance. Les directions syndicales, mais surtout la base qui a été très active depuis le début de la discussion de la carte

scolaire, estiment au contraire qu'à la prochaine rentrée leurs conditions de travail se dégraderont encore un peu plus, qu'il leur sera encore plus difficile de venir à bout de leur tâche et que les effectifs de nombreuses classes seront encore très lourds si le ministère reste sur ses positions actuelles.

Bref, malgré les négociations engagées par plusieurs de ces syndicats, notamment le SNI-PEGC, qui, semble-t-il, avaient une attitude conciliante vis-à-vis de Christian Beullac, malgré les compromis faits par la FEN au ministère, l'heure est aujourd'hui à des mots plus amers. Les enseignants ont engagé le rapport de force avec les pouvoirs publics. Et ils semblent être tout autant déterminés, en ce début de printemps, que l'ont été les instituteurs parisiens qui, pour certains, ont fait dix jours de grève avant les vacances de Pâques.

C'est tout d'abord une bataille de chiffres. Le ministère de l'Education a annoncé depuis deux ans qu'il utilise-

rait la baisse démographique, amorcée en 1974 (à la rentrée 1980, les effectifs seront en baisse de près de soixante-dix mille élèves et les cours préparatoires seront pour la première fois touchés), pour gérer au plus juste le budget du ministère. Sept cent trente postes d'instituteurs seront ainsi supprimés, parmi lesquels trois cent quarante seront transformés en postes d'instituteurs spécialisés et groupes d'aide psycho-pédagogiques. Par ailleurs, explique le ministère, ces postes supprimés pourront être transformés vers les collèges et les lycées où la baisse démographique ne se fait pas encore sentir. Enfin, conclut-il, « *depuis plus de trente ans on ferme et on ouvre des classes pour tenir compte de l'évolution de la population. Il n'y a donc là rien de nouveau : à chaque rentrée on ferme en moyenne cinq mille cinq cents classes pour en ouvrir ailleurs* ».

Les syndicats et les enseignants ne l'entendent pas de cette oreille. Les instituteurs sont mécontents de leurs conditions de travail. Ils veulent enseigner dans des classes à effectif limité. Or, la part des classes de trente et un à trente-cinq élèves a augmenté de 9,8 % en 1977-1978 et de 10,2 % en 1978-1979. Les directrices et institutrices d'école maternelle qui ont, depuis le mois de septembre dernier, suivi les consignes du SNI-PEGC et accepté seulement trente élèves dans leur classe, ont appris à leurs dépens que la revendication d'une meilleure qualité de l'enseignement n'était pas toujours bien vue des recteurs. C'est en effet ceux-ci qui, aujourd'hui, académie par académie, décident des fermetures et ouvertures de postes. Certains d'entre eux se sont livrés avec zèle à ce que Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC, a appelé « *une véritable chasse aux*

postes » ou encore une « hécatombe de fermetures ». Dans certains départements, la situation est en effet très grave : en Moselle par exemple, une trentaine de postes seront supprimés à la prochaine rentrée ; plus de quarante le seront également dans la Loire. Les départements ruraux ne sont pas les seuls touchés. La capitale perdra cinquante-six classes ; dans certains départements de la région parisienne, comme les Yvelines par exemple, des fermetures sont prévues alors que les enfants de trois ans ne sont pas comptabilisés dans les effectifs de maternelle.

Dans le secondaire, les enseignants sont tout aussi mécontents. Exerçant leur métier dans des conditions difficiles, ils sont de plus en plus soumis aujourd'hui à une mobilité forcée, au gré des ouvertures et fermetures de postes selon les besoins de redéploiement. Réunissant leurs troupes ensemble pour la troisième fois cette année (après le 12 décembre et le 20 mars), cinq organisations du second degré (SNES, SNEP, SNC, SGEN-CFDT et SNETP-CGT), soit la quasi-totalité des enseignants syndiqués, annoncent un développement des actions pendant tout le troisième trimestre : elles prépareront la poursuite, au mois de mai, d'actions diversifiées sur le thème « Des postes, pourquoi ? » et demandent notamment au gouvernement de rouvrir le dossier douloureux des maîtres auxiliaires et le retrait des projets concernant les personnels de surveillance et d'éducation.

Enfin, tout en prévoyant des actions spécifiques pour l'enseignement supérieur les 6 et 7 mai prochains, le SNESup appelle ses adhérents à se joindre au mouvement des 24 et 25 avril « pour faire de la période du 24 au 29 avril une période d'actions de

grande ampleur de tous les personnels pour obtenir les moyens nécessaires au service public ».

L'importance de ces deux journées d'actions, l'appel de la FEN à ses syndicats nationaux créent des conditions nouvelles dans le rapport de force entre les syndicalistes et Christian Beullac. Le ministre de l'Éducation était considéré jusqu'à présent, notamment par les dirigeants de la FEN, comme un homme d'ouverture et de dialogue avec lequel il est possible de négocier. Mais aujourd'hui, le mécontentement des enseignants à la base, dans le primaire comme dans le secondaire, et les servitudes d'un budget qui n'est plus, loin s'en faut, prioritaire, modifient la situation. Chacun a monté le ton. Les parents d'élèves, par la voix de la plus importante fédération de parents d'élèves, la fédération Cornec ont décidé également de manifester leur inquiétude par une journée de « grève des parents ». Le SNI-PEGC a en outre adressé une « lettre aux parents de nos élèves » pour expliquer les motifs de leur mécontentement.

Pour l'instant, chacun est en attente et reste ferme sur ses positions. L'heure n'est plus aux bonnes paroles ; mais elle n'est pas non plus à la rupture. Chacun évalue la détermination de celui qui est en face. Ces deux journées de grève, qui sont exceptionnelles dans l'histoire de la FEN, montreront toutefois à Christian Beullac qu'une politique d'ouverture est difficile à réussir dans le cadre d'un budget d'austérité et de redéploiement, et que les enseignants, las de se voir déconsidérés et de travailler dans des conditions loin d'être toujours satisfaisantes, sont décidés à faire état massivement de leur colère.

Nicole Gauthier

ESF

novautés

dans la collection
«Science de l'Éducation»
dirigée par Daniel Zimmermann

**Enseignants et élèves à
L'ÉCOLE DE L'ÉCOLOGIE**
*par Bernard Blot, Pierre Ferran
Claire Méral et Louis Porcher*

**LA DEFINITION
DES OBJECTIFS
PEDAGOGIQUES**
**Bases, composantes et
références de ces
techniques**
par Jerry Poctzar

**QUESTIONS-REPONSES
SUR LES COLLEGES**
*sous la direction
de Gabriel Langouet*

**QUESTIONS-REPONSES
SUR L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE LONG**
*sous la direction de
J.C. André et P. Rabardel*

L'HUMOUR EN EDUCATION
Approche psychologique
par Avner Ziv

dans la collection
**«Formation permanente
en sciences humaines»**
*dirigée par
Roger Mucchielli*

**PRATIQUE DE
LA DIALECTIQUE**
Séminaire de Michel Fustier

**PRATIQUE DE
LA CONCERTATION**
et des réunions d'échange
Séminaire de Pierre Lebel

LES EDITIONS ESF
17, rue Viète
75854 Paris Cedex 17

“ conseils de l'éducation ”

Dans le cadre de la discussion du projet de loi pour « le développement des responsabilités des collectivités locales », les sénateurs ont examiné, les 10 et 15 avril, le chapitre IV de ce projet, relatif à l'éducation. La principale innovation réside dans l'article 80. Celui-ci instituerait, dans chaque département, un Conseil de l'éducation qui se substituerait au Conseil départemental de l'enseignement primaire (loi du 30 octobre 1886). Composé de représentants des collectivités locales, des enseignants, des familles et des activités économiques et sociales, et présidé par un conseiller général, ce Conseil, qui pourrait « émettre son avis sur toutes affaires en matière scolaire et pré-scolaire », serait obligatoirement consulté sur « la programmation des investissements concernant les écoles maternelles, les classes enfantines et les écoles primaires, l'établissement de la carte scolaire départementale des écoles, collèges et lycées, l'organisation des rythmes scolaires, la répartition annuelle du nombre de postes d'instituteurs, compte tenu des effectifs disponibles, les règles d'organisation et de financement des transports scolaires, la nature et le contenu des activités organisées par le département et les communes, ainsi que les conditions de la coopération scolaire entre celles-ci ».

A l'intervention de Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'Education, pour qui ce Conseil représenterait « l'institutionnalisation d'un dialogue, d'un système de responsabilités partagées entre l'Etat et les communes », plusieurs sénateurs (Frank Sérusclat et Josy-Auguste Moinet en particulier) ont, au cours du débat, opposé les limites d'un tel projet — notamment le risque d'inégalités selon les départements — et réclamé « l'ouverture d'un débat de fond sur l'enseignement ».

Michaëla Bobasch

que se passe-t-il ?

■ **Protestations de l'APMEP (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public)** après l'abaissement du nombre de postes mis cette année aux concours de recrutement. Ceux-ci sont passés de 270 en 1979 à 170 en 1980 pour le CAPES, et de 128 en 1979 à 82 en 1980 pour l'agrégation. Dans une lettre adressée au ministre de l'Education, Christiane Zehren, présidente de l'APMEP, demande « l'établissement et la publication dans les plus brefs délais d'un plan national de recrutement portant sur les cinq prochaines années, relatif aux diverses catégories d'enseignants : agrégés, certifiés, PEG de LEP, PEGC, instituteurs ». Pour l'APMEP, la non-publication d'un tel plan laisserait craindre « ou bien une totale absence de vision à long ou moyen terme, reproduisant la situation actuelle (alternance de recrutements laxistes et quasi nuls), ou bien une volonté délibérée de taire le plus longtemps possible des décisions lourdes de conséquences à la fois pour les élèves, les étudiants et les universités ».

■ « **Pratiques désaliénantes dans l'école** » ; c'est sur ce thème que s'est déroulé à Rennes, du 8 au 11 avril, le congrès du Groupe français d'Education nouvelle (GFEN). Deux cents participants (enseignants, élèves-instituteurs, psychologues et parents) ont assisté à cette manifestation aux multiples aspects : ateliers, tables rondes, réflexions, débats. Les congressistes ont pu notamment se former à des « pratiques désaliénantes dans différents ateliers (écriture, mathématiques, arts plastiques, jeu de l'île, techniques Boal) » et réfléchir aux modalités de fonctionnement de l'institution éducative et aux types de relations qui s'y créent. S'efforçant de « définir la place et la stratégie d'un mouvement d'éducation nouvelle dans la lutte des classes qui se joue à l'intérieur du champ éducatif (sous forme de la mise à l'écart des enfants les plus défavorisés) », le GFEN a réaffirmé que « seul un changement politique permettrait une transformation en profondeur et généralisée du système éducatif », et formulé « la nécessité pour les éducateurs de prendre pouvoir dès maintenant pour enclencher partout où c'est possible des processus de transformation en rupture avec les pratiques de l'idéologie dominante (pratiques nouvelles d'enseignement, pédagogie du projet, pouvoir des enfants dans la classe, introduction des parents dans l'école) ».

■ **Six mois après leur nomination, les nouveaux responsables du CNRS ont dressé un premier bilan de leur activité.** Ils ont notamment insisté sur les liens entre la recherche et la vie économique, expliquant que « la recherche fondamentale ne veut pas dire tour d'ivoire, et le CNRS doit impérativement continuer à s'ouvrir sur l'extérieur et à répondre aux préoccupations des secteurs socio-économiques ». Ils souhaitent également associer étroitement la communauté scientifique à la marche du Centre. Parallèlement, un effort de décentralisation a été entrepris « pour rapprocher l'administration des laboratoires ». Actuellement, le CNRS regroupe vingt-deux mille huit cents personnes dont huit mille sept cents chercheurs, trois mille ingénieurs et huit mille neuf cents techniciens. Premier organisme français de recherche fondamentale, il a un budget de 3 798 milliards de francs.

■ **Reçus par le ministre de l'Education le 19 avril, les responsables de la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec)** sont ressortis de l'entretien déterminés à poursuivre l'action contre la carte scolaire, Christian Beullac ayant refusé d'accorder un collectif budgétaire. La FCPE, soutenue par les syndicats d'enseignants, a donc maintenu l'action « écoles désertes » prévue pour le 26 avril ainsi que l'indique l'article de la page précédente. Ce même jour, elle organise parallèlement à Paris un colloque sur la petite enfance qui se terminera par un rassemblement général. « Le cynisme du Premier ministre et le refus du ministre de l'Education de prendre en considération toutes les carences actuelles dans l'éducation sont des provocations qui nous confortent dans notre décision », a expliqué Jean Cornec ; « les parents d'élèves refusent la politique de pénurie et d'austérité ».

la gratuité en 3^e

Larousse vous offre
une autre possibilité

Le Ministère de l'Éducation accepte que le crédit destiné aux manuels de textes soit utilisé à l'achat d'instruments autres que les manuels traditionnels (information diffusée par Le Français aujourd'hui, en mars 1979). Par exemple, les collections :

- **NOUVEAUX CLASSIQUES LAROUSSE**
spécial : documentation thématique
- **TEXTES POUR AUJOURD'HUI**
- **IDÉOLOGIES ET SOCIÉTÉS**

Pour une classe de 3^e de 30 élèves,

$$30 \text{ manuels} = \left\{ \begin{array}{l} 60 \\ \text{Nouveaux} \\ \text{Classiques Larousse,} \\ \text{spécial D.T.} \\ + \\ 60 \\ \text{Textes pour aujourd'hui} \\ \text{ou} \\ \text{Idéologies et sociétés} \end{array} \right.$$

et vous pouvez moduler le nombre d'exemplaires d'un même titre selon vos méthodes pédagogiques (travail de groupe ou travail individuel).

Ces trois collections proposent de nombreux titres consacrés aux auteurs, aux œuvres et aux thèmes conformes au programme de 3^e. Pour en connaître la liste complète, et les possibilités d'envoi en specimens, il vous suffit de remplir le bon ci-dessous.

À RETOURNER À : LIBRAIRIE LAROUSSE - S.R.E. -
17, RUE DU MONTPARNASSE - 75298 PARIS CEDEX 06.

NOM _____

PRÉNOM _____

FONCTION _____

ÉTABLISSEMENT _____

ADRESSE _____

désire recevoir votre dépliant :
Collections pour l'étude des textes.



Image d'une traite mécanique commentée en classe.

Les produits laitiers par l'image

Vous donner les moyens de faire connaître à vos élèves le lait et les produits laitiers, leur fabrication, leurs caractéristiques, leurs utilisations telle est la vocation des 3 films et des diapositives que nous mettons à votre disposition.

Ce matériel pédagogique original a été conçu et édité en collaboration avec des pédagogues, des diététiciens et des professionnels laitiers.

Un matériel sur le lait destiné à l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire est également disponible en écrivant à la SOPEXA - 43, rue de Naples - 75008 PARIS, ou au CIDIL - 8, rue Danielle Casanova - 75002 PARIS.

SOPEXA - CIDIL

Je désire recevoir :

Le ou les films 16 mm (son optique - durée 20 minutes chacun):

- Un jour le lait (géographie - économie)
- Le lait sous toutes ses formes (sciences naturelles - enseignement manuel technique)
- Il était une fois... le lait (instruction civique - économie familiale et sociale)

Frais de port : 20 F et je m'engage à les retourner à mes frais en recommandé et en parfait état sous 15 jours à PRODILISTE.

- La pochette diapositives (7 exposés en diapos - un dossier d'information - un guide commentaire des diapos - un poster). Frais de port : 20 F.
- Le document "Connaissance du lait" (7 chapitres détaillés sur le lait et les produits laitiers). Destiné à l'enseignant. Frais de port : 25 F.

Nom : _____

Etablissement : _____

Adresse d'expédition : _____

Localité : _____

Code postal : _____ Bureau distributeur : _____

Vous trouverez ci-joint : chèque postal chèque bancaire

Date : _____ Signature : _____

Bon de commande et chèque à envoyer à :
PRODILISTE - 4, rue Saint-Paul - 89100 SENS.

sorties de classe

L'ECOLE est une réalité sociale aux contours flous. A la regarder, on éprouve parfois les sentiments mélangés qui nous habitent à la lecture du *Seigneur des anneaux*, où l'on ne sait jamais si le paysage est ou non purement imaginaire. Les frontières sont à la fois obscures et anxiogènes. Marchons-nous vers Minas Thirith ou vers Minas Morgul, vers le Bien ou le Mal, vers le blanc ou le noir ? Ces petits hommes de la Comté qui nous ressemblent, nous apprennent cependant que la clarté des enjeux constitue toujours l'atout essentiel de ceux qui se battent pour construire demain.

On a identifié l'éducation à l'institution scolaire, même si, de temps à autre, une recherche incontestable montre qu'il n'en est rien. Un livre relativement récent, de François Furet et Jacques Ozouf, a mis en évidence que, dans le domaine de l'alphabétisation, en France, 20 % de l'action éducative ont constamment échappé à l'école depuis le XVII^e siècle. C'est le dernier exemple en date, mais on pourrait en citer beaucoup d'autres. Une question alors s'impose : quelles relations optimales conviendrait-il d'instaurer entre le monde de l'enseignement et le monde tout court (dont le premier fait partie, comme on a tendance à l'oublier) ?

L'interrogation n'est pas académique ; elle prend même, ces jours-ci, une certaine allure d'urgence, comme chacun s'en aperçoit en considérant les virulentes querelles à propos des séquences éducatives et de l'alternance. C'est

de cela qu'il s'agit, en effet. L'école ne suffit plus, disent les uns ; il faut augmenter sa puissance et ses moyens, répondent les autres. Nous sommes habitués désormais à ces affrontements sans issue et, peu à peu, nous entrevoyons que cette absence d'issue tient précisément au fait que les adversaires sont enfermés dans une litanie identique, au refrain près : continuer à jouer le jeu traditionnel, comme s'il n'y en avait pas d'autre possible, et contentons-nous du match nul.

Au football, on dirait que ce sont deux équipes qui bétonnent. Peut-être faudrait-il, cependant, adopter une attitude plus novatrice. Elle passe sans doute par quelques interrogations essentielles, parmi d'autres. Sur le plan éducatif, quelles sont les conditions optimales d'une coopération entre l'école et ce qui n'est pas elle ? Quels bénéfices de formation peuvent en espérer les utilisateurs (c'est-à-dire les élèves) ? Qu'en résulte-t-il pour les enseignants, notamment à propos de leur propre responsabilité ?

Pourquoi semble-t-on constamment privilégier, quand on parle de l'extérieur du système scolaire, ce qui touche au monde du travail (industries, administrations, etc.), pris dans son sens professionnel restreint ? Qu'en est-il exactement des activités sociales de type non traditionnellement

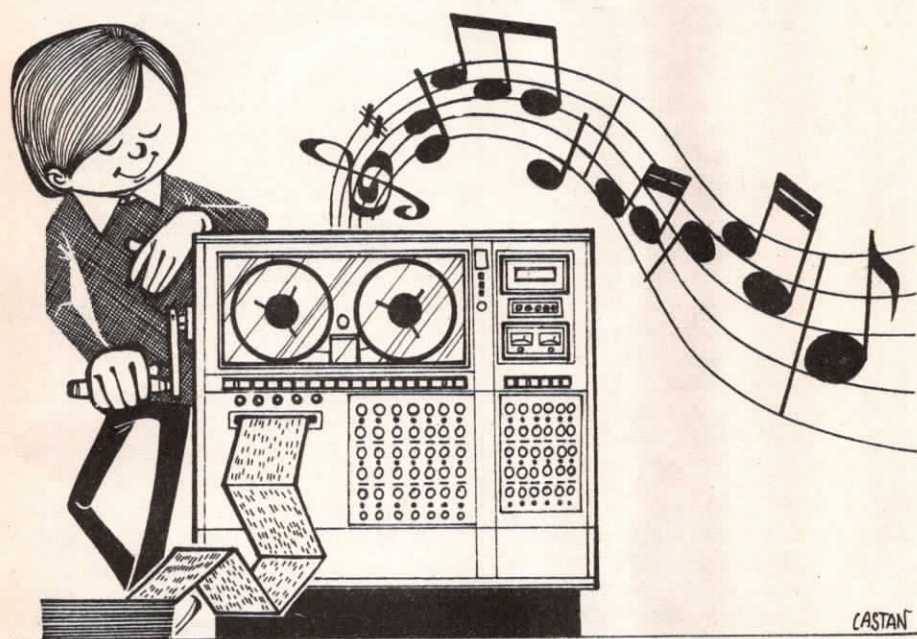
productif (animation, culture, etc.) ? Il est légitime de se demander, du coup, quels objectifs on vise véritablement lorsqu'on veut que, pour tous les élèves, l'école soit relayée par d'autres instances de formation (quelles que soient les modalités de la collaboration ainsi mise en place). Quelle définition se donne-t-on de l'éducation ?

Cette sollicitation qui entoure aujourd'hui l'institution scolaire ne doit pas être unilatérale, faute de quoi sa cohérence méthodologique elle-même serait ébréchée. Dès lors, soyons logiques : va-t-on demander aux élèves ingénieurs de s'initier à l'action pédagogique ? Considère-t-on qu'il est indispensable pour tout apprenti (futur parent d'élèves), de quelque métier que ce soit, de faire une expérience d'enseignant ? Si oui, comment vont s'opérer ces relations réciproques et, en particulier, selon quels critères seront prises en compte les activités de cette sorte dans le travail « habituel » de ces professionnels divers ?

N'allons pas plus loin, pour l'instant. Il faut simplement comprendre que, lorsqu'on tire le fil de la coopération entre le système éducatif et ses partenaires sociaux, les choses n'ont pas nécessairement la transparence du cristal. A force de lutter contre les tendances autarciques de l'école, sans analyse sérieuse, on finirait par lui enlever son identité même. Ne sortirait-on d'une ségrégation que pour entrer dans une autre ? Elève Törless, vous avez la parole.

Strapontinus

l'ordinateur à musique



IL SUFFIT de dessiner, et l'on obtient une composition sonore. Si l'on peut résumer ainsi le principe de base, la réalité est un peu plus complexe (de même que le maniement de l'ordinateur). Chaque tracé permet d'obtenir un « timbre » (ou sonorité) auquel on donne une « enveloppe de dynamique », c'est-à-dire une intensité plus ou moins grande. Assis face à la table à dessin, celui qui utilise l'ordinateur commence par tester différents timbres. Pour cela il trace, de part et d'autre d'un axe central, diverses courbes de pression acoustique (à peine terminé, le tracé apparaît sur un écran) dont chacune correspond à un timbre qu'il peut entendre à différentes hauteurs. Il doit alors décider s'il veut garder ce timbre ou l'effacer. Chaque son retenu est « stocké » dans une case et répertorié sous un code de deux lettres (par exemple « EP, JO, JC, NM, CD », etc.). Après les timbres, il lui faut choisir des « enveloppes », ou variations d'intensité sonore, en dessinant une autre courbe. Il peut y avoir divers types d'enveloppes en forme de cloche, de triangle, de rectangle, selon l'amplitude que l'on veut donner au son. Il ne reste plus alors qu'à combiner enveloppes et timbres dans un troisième graphique (la page finale) sur un axe hauteur-temps, ce qui offre une multiplicité de possibilités.

La principale originalité de ce système est que l'on crée soi-même le matériel sonore, comme si l'on disposait de toute une gamme d'instruments. Sur le plan pédagogique, il y a différentes manières de procéder selon l'âge et les connaissances musicales des élèves. Toute séance d'utilisation de l'ordinateur est précédée d'une préparation plus ou moins longue.

Il faut tout d'abord apprendre

Un dessin, qui devient composition sonore, ce n'est pas de la science-fiction, mais une réalité : celle de l'UPIC, Unité polyagogique informatique du CEMAMU (Centre d'études de mathématiques et d'automatiques musicales) à Issy-les-Moulineaux.

Derrière ces sigles étranges, s'abrite un système informatique qui permet de composer en dessinant. Il suffit de tracer une courbe ; l'ordinateur interprète le dessin et l'on peut écouter presque immédiatement le résultat sonore correspondant au graphisme.

Créée en 1975 à l'instigation de Iannis Xenakis et Guy Médigue, ingénieur informaticien, l'UPIC est utilisée par plusieurs compositeurs contemporains pour une recherche musicale.

Elle sert aussi, depuis deux ans, à des fins pédagogiques.

C'est ainsi qu'en 1979-1980 les élèves d'une classe de cours préparatoire de l'école de la rue René-Binet à Paris (18^e arrondissement) et ceux d'une terminale BTM (brevet de technicien musical) du lycée de Sèvres y ont eu accès à titre expérimental.

« le langage de la machine ». Pour les élèves de terminale BTM (ayant déjà de solides connaissances musicales), cela a consisté en une explication du principe de fonctionnement suivie de l'assimilation des différents termes techniques et du code de maniement de l'ordinateur. Par exemple, « PT » (période temporaire) désigne la courbe que l'on vient de dessiner et qui correspond à un timbre spécifique. On peut alors « voir » cette période sur l'écran (« montrer PT »), entendre le timbre à diverses hauteurs, l'annuler, ou au contraire le retenir et le stocker en mémoire, en appuyant sur diverses touches. Pour les petits du cours préparatoire, le travail préalable a été plus long. « *Je leur ai dit qu'ils allaient écrire à une machine et que celle-ci allait leur répondre avec des sons. Il leur fallait donc apprendre à parler à la machine, c'est-à-dire à faire des courbes* », indique Patrick Butin, maître-délégué de musique, qui a contribué à mettre sur pied cette expérience. Ceci posait un double problème. D'une part, passer du dessin proprement dit (montagne, fleur) au graphique, et d'autre part, apprendre à effectuer un tracé continu, sans lever le stylo, sans ruptures ni retours en arrière, car toute courbe imparfaite est refusée par l'ordinateur. « *Il n'était pas évident de leur faire comprendre qu'il fallait passer d'un côté à l'autre de l'axe (pour ne pas avoir un résultat trop uniforme ou statique, un timbre pauvre en harmoniques). Il a fallu cinq séances pour obtenir des courbes convenables* », explique Patrick Butin qui a réalisé cette initiation graphique avec l'aide du maître-délégué de dessin.

La deuxième phase de la préparation a consisté en des exercices vocaux destinés à mettre en évidence la corrélation entre le tracé et le son. A un trait qui monte, correspond un son de plus en plus aigu ; à une ligne qui descend, un son de plus en plus grave. Un trait

Fondée le 20 décembre 1966 sous l'impulsion de Iannis Xenakis, l'EMAMU (Equipe de mathématiques et d'automatiques musicales) est devenue, en 1972, le CEMAMU (association loi de 1901) qui a pour objet « l'étude, l'enseignement et la pratique des sciences et techniques appliquées à la création artistique, sonore et visuelle, notamment par l'utilisation de machines électroniques ». Le CEMAMU bénéficie d'une subvention annuelle allouée par le ministère des Affaires culturelles ; celle-ci était de 265 000 F en 1977. Située dans les locaux du CNET (Centre national d'études des télécommunications) à Issy-les-Moulineaux, l'UPIC est utilisée non seulement par des compositeurs, mais aussi par des scientifiques (mathématiciens, informaticiens). L'un des objectifs du CEMAMU est de fonder, en s'appuyant sur les outils élaborés avec l'assistance des professeurs de conservatoire ou d'autres organismes, une pédagogie nouvelle de la musique et des sciences sous-jacentes, destinée aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

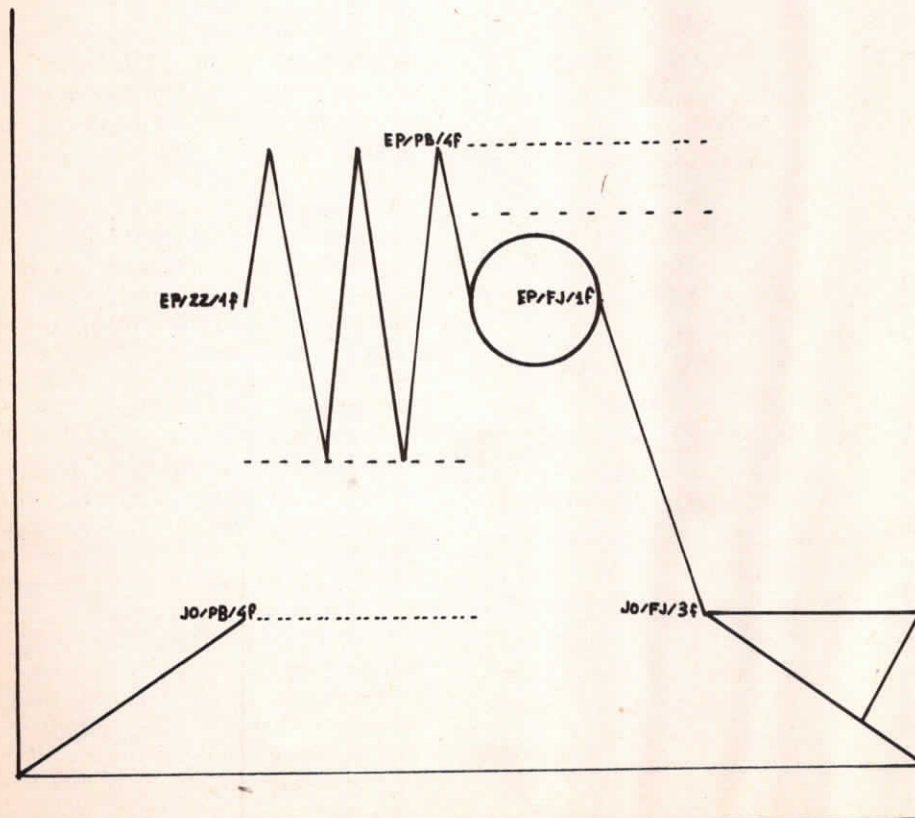
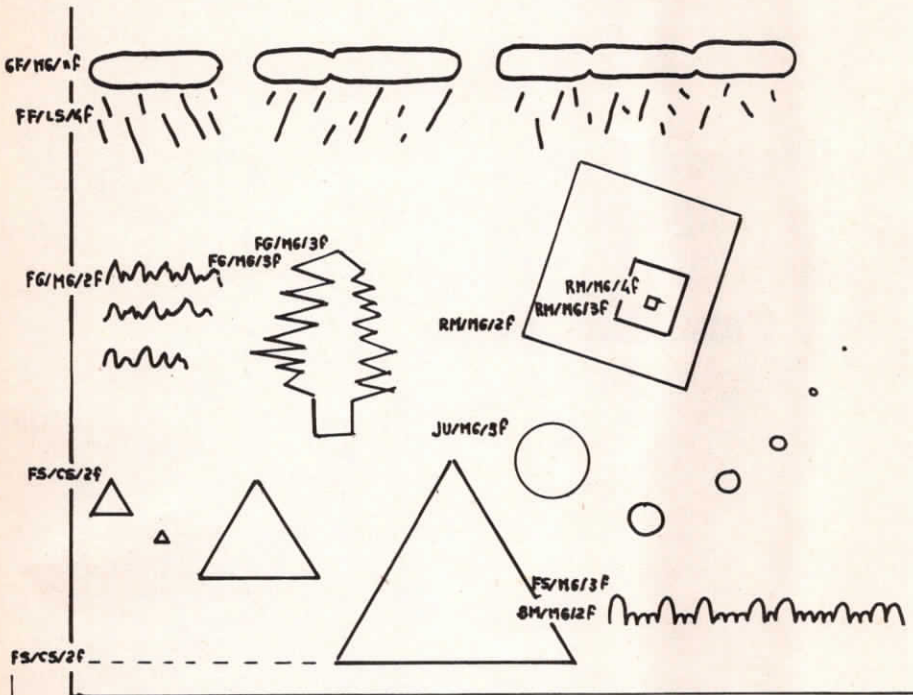
Célèbre compositeur contemporain, inventeur des musiques calculées, Iannis Xenakis est un musicien scientifique. Sa formation à la fois musicale (il a notamment été l'élève d'Olivier Messiaen) et scientifique (Ecole Polytechnique d'Athènes) lui a ouvert des horizons multiples : physique, mathématiques, architecture (il a été pendant douze ans le collaborateur de Le Corbusier) et informatique. Autant d'éléments qui entrent dans son œuvre. Né en 1922, à Braïla (Roumanie), de parents grecs, il fit ses études secondaires en Grèce. Pendant et après la guerre, il participa activement à la résistance anti-nazie puis anti-anglaise. Recherché par la police, il parvint à quitter la Grèce en septembre 1947 pour l'Italie puis la France où il réside encore.

court donne un son bref ; un trait long, un son ténu. Les élèves se sont ensuite rendus au CEMAMU par groupes de cinq. Ils ont choisi différents timbres et des enveloppes sonores, puis réalisé des pages musicales d'environ une minute, à partir d'une directive particulière : accentuation des hauteurs pour les uns, des intensités (plus ou moins fortes), ou encore de la durée (plus ou moins longue) pour les autres. En prolongement de ce travail entrepris au cours du deuxième trimestre, Patrick Butin a effectué un montage avec des extraits de chaque passage, de manière à obtenir une « petite œuvre » de cinq minutes, qu'il fera ensuite écouter aux enfants en les invitant à reconnaître ce qui appartient à chaque page ; « *Ce sera, dit-il, une sorte de puzzle musical.* »

Pour lui, cette expérience a de multiples avantages sur le plan pédagogique. Elle facilite tout d'abord l'acquisition des bases. « *On peut faire assimiler quatre paramètres essentiels — hauteur, timbre, durée et intensité — de façon très simple, sans faire appel au solfège traditionnel* » explique-t-il, soulignant la difficulté que l'on éprouve souvent à faire dissocier chez les jeunes enfants les notions de hauteur et d'intensité. Cela devient plus simple, grâce à l'expérimentation de quatre combinaisons possibles : « haut et fort, haut et faible, bas et fort, bas et faible ». Il en est de même pour distinguer l'intensité de la vitesse : un enfant qui devra taper de plus en plus vite sur un tambour aura en effet tendance à le faire de plus en plus fort. Autre avantage, le recours à l'ordinateur permet d'apprendre aux élèves à avoir une « oreille harmonique », c'est-à-dire à savoir écouter plusieurs choses en même temps : sons qui, simultanément, montent, descendent, restent immobiles. « *C'est un apprentissage de la polyphonie* », estime Iannis Xenakis. Cette approche synthétique de la musique est aussi plus visuelle que le solfège : la ligne

le dessin deviendra musique...

de haut en bas, « partitions » d'élèves de cours préparatoire et de terminale



qui monte ou qui descend symbolise le son de plus en plus aigu ou grave ; de même, on peut aussi indiquer, par la longueur et l'espacement des traits, le ralenti ou l'accélération. En outre, cela permet un travail pluridisciplinaire musique-dessin (initiation à la précision du geste pour réaliser le graphisme), et musique-mathématiques. « Un enfant qui veut faire du rythme est obligé d'espacer ses traits, donc de mesurer les distances, en recourant à la géométrie et à l'arithmétique ; cela peut être un outil de travail pour les enseignants » remarque Xenakis.

Mais pour lui, l'aspect le plus intéressant réside dans « la modification des rapports entre les enfants et la composition musicale car, pour la première fois, un enfant peut penser la composition musicale en prise directe, sans passer par l'apprentissage d'un instrument, ce qui évite plusieurs années d'efforts rébarbatifs et privilégie la découverte personnelle ». Particulièrement adaptée aux petits, cette méthode permet aussi le passage à l'apprentissage du solfège. C'est du moins ce que pense Patrick Butin : « Il est facile de faire le lien avec le système traditionnel, car cette représentation visuelle est extrêmement précise ; par exemple, un ton correspond à deux centimètres. »

L'expérience tentée avec quelques élèves de terminale du lycée de Sèvres, pour être très différente de celle entreprise avec ceux du CP, n'en a pas moins été tout aussi intéressante. Possédant de bonnes connaissances musicales, ces jeunes ont tenté d'élaborer un graphique précis, une amorce de composition. Ainsi, Eric qui joue à la fois du piano et de la batterie, avait-il mis au point la représentation visuelle d'une partition traditionnelle, se donnant des repères, « pensant les notes dans sa tête ». Il a obtenu un résultat sonore très rythmé et quelque peu inattendu. « Pour les notes, c'était à peu près cela, mais je ne m'atten-

ande histoire des instituteurs

sont pas les conseils et les expériences qui ont manqué à l'école élémentaire, à partir du XVII^e siècle, dans un élan où, pour un temps, se confondent la foi évangélique et la passion d'instruire, où se profilent même les esquisses de l'école d'Octave Gréard et de Jules Ferry. Esquisses qui commencent à marquer la courbe de l'alphabétisation. »

La fin du XVII^e siècle, en même temps que s'opère la « montée des laïcs », va être marquée par un bouillonnement en ce qui concerne la formation des maîtres et sera la période où « basculent les méthodes pédagogiques ». Apparaissent dès lors ces pédagogies « pour ceux qui lisent », « pour ceux qui écrivent », « pour ceux qui comptent » que Jean Vial a mises en exergue. De là, commence aussi la réduction, avec des fortunes diverses selon les régions, de ces 79 % d'analphabètes que compte la France. Il y a aussi, comme le souligne l'auteur, que les maîtres d'école, par l'instruction qu'ils ont donnée, ont contribué obscurément à la Révolution française.

La seconde partie s'ouvre donc sur l'après 1789 et les multiples projets concernant l'école primaire devenue « affaire d'Etat » et sur ces quelques mots qui colent encore à la peau de notre enseignement : gratuité, laïcité, obligation. La loi de 1833 instituant une école par commune de

plus de cinq cents habitants, le brevet de capacité pour être instituteur communal et l'école normale par département, consacre d'une certaine manière l'instituteur. Mais ce sera aussi les périodes tourmentées de la seconde République avec ses instituteurs « armée démoralisatrice et anarchique » (Montalembert), « 37 000 socialistes et communistes, véritables anticurés » (Thiers) dont beaucoup seront révoqués, exilés, déportés. Il faudra attendre Victor Duruy pour voir des jours meilleurs, vite interrompus par la guerre de 1870. Bref ! Jean Vial a cette réflexion : « *Il a fallu que la France épuise tous les régimes politiques possibles, qu'elle accomplisse quatre révolutions, qu'elle perde une guerre désastreuse, pour que l'Etat comprenne enfin que l'éducation, et d'abord celle des écoliers, est son affaire. Et que, pour ce faire, l'agent de l'éducation doit être un fonctionnaire de l'Etat.* »

Il convient pour le reste de laisser le futur lecteur découvrir la série des « difficiles » que sont l'avènement d'une profession, l'exercice d'un métier, l'insertion sociale de l'instituteur français. Et laissons-lui surtout appréhender la troisième partie de l'ouvrage où prend corps l'école de Jules Ferry et qui, après des chapitres tels que « Les soutiers de la République », « La cassure et la saignée 1905-1920 » ou « Le syndicalisme en-

gagé », conduit à l'aujourd'hui par ce titre qui en dit long : « Le patient et les vingt médecins imaginaires 1945-1979. » Troisième partie tout aussi tumultueuse dont l'auteur tient à nous prévenir que « *plus l'historien se rapproche du contemporain, et plus il lui est malaisé de différencier l'important et le dérisoire.* »

Qu'il se rassure, la précaution est inutile, car, on le voit bien, on le sent bien, Jean Vial sait où est l'important, c'est évident. Avec des références scientifiques, historiques, indiscutables, avec une réflexion constante et un humour souvent acéré, il a taillé là une fresque extraordinaire de notre histoire. Comme est extraordinaire la présentation de cet ouvrage (format 23,5 x 31,5, relié pleine toile) que préface Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC, et illustré par 240 documents en noir et en couleurs. Somme inestimable de documentation qui, si elle doit figurer dans la bibliothèque de l'instituteur, s'adresse peut-être encore plus aux non-enseignants par ses 260 pages, durement marquées par le droit à l'éducation et le droit d'enseigner, qui se dévorent comme un véritable roman.

Impossible en refermant ce livre de ne pas se poser la question : que fait-on des instituteurs aujourd'hui ?

Maurice Guillot

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

le cancre à l'école

LORSQU'ON parle des « mauvais élèves », lorsqu'on crée des classes pour les y mettre et leur fournir un enseignement « adapté », on mélange au moins deux catégories d'enfants totalement différents : les uns sont perturbés, malades, en retard ; pour eux le « soutien » ou le rattrapage personnalisés font merveille (de tels élèves d'ailleurs sont le plus souvent « rattrapés » par cinq ans d'école primaire et peuvent suivre en arrivant au collège une classe hétérogène) ; les autres sont tous ces enfants faibles, qui l'ont toujours été et le seront toujours, soit qu'ils naissent intellectuellement débiles ou très démunis (et nous savons tous qu'il n'y a pas assez de SES pour les accueillir), soit qu'ils naissent et vivent parfaitement normaux, éveillés et « dégourdis », mais avec une allergie totale à l'école. Ceux-là sont très nombreux et pour eux, classe homogène, hétérogène, soutien, rattrapage, math., français, professeurs, etc., tout ce qui est l'école est voué à l'échec absolu. Ils peuvent arriver à tout, réussir leur vie, en tous cas être heureux, à l'aise, épanouis... mais, en attendant, ils sont malheureux à l'école. C'est eux qu'on voit toujours volontaires pour arroser les plantes, chercher des chiffons, faire une course, balayer au besoin... ils feraient tout pour sauter un cours, ils aimeraient tout sauf la classe. Ils se révèlent parfois au « Club Théâtre », ou dans un camp de vacances..., « en dehors ». Ni les parents, ni les professeurs ne les comprennent : parents et professeurs veulent qu'on « arrive »,

qu'on « travaille ». Il ne s'agit pas de cela... Ajouter pour ces élèves une heure de français-rattrapage quand ils sont déjà saturés avec cinq heures, c'est un non-sens. Avouons ensemble que cette heure serait plus utile ailleurs.

Des classes « spéciales » ? Je ne suis pas vraiment d'accord. En tous cas c'est là que réside la difficulté. D'abord parce que personne ne se sent qualifié pour y enseigner, ni les certifiés, ni les PEGC, ni les instituteurs, ni les gens du LEP. D'ailleurs, ils ont raison : dans ce cas ils ne valent rien, car ils sont des intellectuels, des enseignants, et que ces élèves ne veulent pas d'enseignants. Qui donc ferait ce métier, et comment ?

D'autre part, ces classes deviendront immédiatement des dépotoirs, parce qu'une classe différente sera une classe de niveau faible. La différence implique toujours une sélection, et aucun élève ne choisira la filière « maçon » s'il peut suivre la filière « médecin » (si par hasard l'élève la choisissait, parents et professeurs la lui interdiraient). Car voilà la vérité : les uns peuvent tout faire et vont vers les sections nobles, les autres ne veulent rien faire et vont vers les sections mineures. Il ne s'agit pas non plus de « milieu socio-professionnel », panacée qui donne bonne conscience aux cervelles gauchistes. Il s'agit d'un certain conformisme intellectuel : certains s'adaptent, peuvent « suivre », aiment l'école, d'autres pas. Il y a des réfractaires au système dans tous les milieux..

S'il est donc nécessaire d'inventer un autre enseignement pour certains élèves — disons un tiers pour simplifier, les deux autres étant parfaitement adaptés et adaptables au système en vigueur —, il est en revanche parfaitement inutile de réformer l'ensemble pour essayer de se conformer à la minorité : notre enseignement est très bon pour certains ; il l'a prouvé au cours des siècles et faisait naguère l'admiration du monde civilisé. Pour cette nouvelle éducation, on pourrait essayer un système du genre « colonie de vacances » ou « groupe de jeunes », avec un travail manuel d'appui, une formation artistique... C'est cette « autre chose » qu'il faut étudier et inventer, et je n'ai évidemment pas de recette. Mais si on cherchait dans ce sens, longtemps, assez nombreux, sans

à priori, en s'aidant d'autres éclairages, on découvrirait peut-être... En tous cas, ce n'est pas en ajoutant des heures, en ajoutant des professeurs, même très bons, qu'on intéressera les élèves d'une certaine catégorie.

De plus, ces élèves et ces classes sont budgétivores. Rien de plus simple et de moins cher pour l'Etat que l'élève qui passe sans redoublement du collège en 2^e C, puis en classe préparatoire, et qui est ingénieur au bout de quatre ans. Rien de moins cher que le cours traditionnel de math. ou de latin : un tableau noir et un bâton de craie... Quand on ne fait travailler que l'esprit, ça ne coûte rien, et ça va vite.

Le malheur, c'est qu'on ne peut pas appliquer à tous la même méthode et le même système. Les enfants ne sont pas des fluides, et leur esprit ne se met pas en équation comme un moteur. Tous les « bons élèves » ont un dénominateur commun : on peut les faire travailler à trente-cinq dans une classe. Tous les « mauvais élèves » sont des cas : il faudrait un éducateur pour chacun.

Il est vrai qu'on a toujours raisonné avec ces derniers élèves en termes « d'intégration ». Il fallait les « récupérer ». Dans les classes de transition, l'ambition était de les « passer » en classe « normale ». Réfléchissez à ces mots... J'ai beaucoup travaillé aux classes de transition. Je les ai beaucoup aimées et je crois qu'on a fait une erreur en les abandonnant. C'est là qu'il y avait quelque chose à faire, tout à faire — dépotoir exclu. Il ne fallait pas y mettre systématiquement tous les « mauvais élèves », les malades, les idiots, ceux qui relèvent du soutien ou de la patience, les paresseux, les étrangers... La transition s'adresse à d'autres. Je conteste d'ailleurs le nom même : ils ne sont pas là « en transition » en attendant d'être « récupérés » et de devenir de « bons élèves », ou d'être éliminés vers la « vie active », mais pour faire autre chose... Car ils peuvent faire autre chose, tous ces gamins que nous rencontrons dans la vie où ils ont réussi — tailleurs, plombiers, footballeurs, vedettes, députés... — et qui nous disent sans rancune, et si volontiers d'ailleurs : « J'étais un cancre à l'école. »

Janine Pio

principal de collège

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

une documentation

Sur le Brésil d'hier et d'aujourd'hui, avec une abondante illustration comme nous en a donné l'habitude la Documentation française qui, une fois de plus, ne faillit pas à la tradition avec ce n° 6046 de la **Documentation photographique** (à commander : 124, rue Henri-Barbusse, 93300 Aubervilliers; le dossier : 18 F; les 12 diapos : 18 F). Ce dossier, réalisé par Bernard Bret et Hélène Roquier, se compose de trois parties, la première sur l'histoire du Brésil avec la découverte, le passé colonial et la période de 1930 à aujourd'hui; la seconde est consacrée aux multiples facettes de ce immense pays tellement différent selon les régions; enfin la troisième partie pose cette question : pays du tiers monde ou puissance industrielle? C'est, bien sûr, le problème des ressources naturelles et celui de la mise en valeur d'une grande partie de son territoire, notamment de l'Amazonie. Une réalité impitoyable où se heurtent sans cesse la richesse et le dénuement.

une collection

Pour ceux qui ont la mémoire très courte, les éditions Fayard viennent de publier deux ouvrages, l'un sur **Les années d'après-**

guerre, c'est-à-dire de 1944 à 1949, l'autre sur **Les années cinquante**, qui se veulent un outil clair et concis sur ces deux périodes, en même temps qu'un guide d'informations. Valérie-Anne Montassier, auteur du premier, et Colette Bourdache, qui a signé le second, ont en effet ramassé les événements qui ont marqué la vie politique en France, l'économie, les relations internationales, l'Union française, d'une manière sèche qui a le mérite d'être efficace. Voulez-vous savoir comment se sont rétablis les pouvoirs publics à partir du 25 août 1944? Ce qu'étaient les constitutions de 1946? La vie des partis et leurs difficultés? Connaître les résultats des élections et des référendums? L'état des relations avec les protectorats? La composition de tel ou tel gouvernement? Vous rappeler l'affaire de Suez? Replacer le film chronologique des événements d'Indochine ou d'Algérie? Revivre la fin des grands empires? Ou plus simplement retrouver la fiche biographique de telle ou telle vedette de la politique d'alors? Ces ouvrages vous répondront et vous guideront dans la jungle des discours oubliés et des décisions politiques. Des outils indispensables, qui seront bientôt complétés par **Les années soixante**, et qui sont beaucoup plus que la « sorte de manuel de la vie française » annoncée dans la préface par Pierre Miquel, directeur, avec Edouard Bon-

nefous, de cette collection.

des dossiers

Pour ceux qui veulent avoir l'embaras du choix, à moins que ce soit pour les convaincre de prendre des vacances ou de voyager. C'est bien ce à quoi pousse la troisième édition des **Dossiers de l'Étudiant** qui fait l'inventaire des « Vacances, voyages 80 » (en vente partout : 12 F, ou sur commande à L'Étudiant, 11, rue de la Ville-Neuve, 75002 Paris : 13 F). Les quatre coins du monde à portée d'avion vous sont révélés par une sélection des tarifs de charters les moins chers sur cent destinations, mais c'est aussi une ressource inépuisable d'idées, de lieux et de destinations pour les boulingueurs, les motards, les cyclos et marcheurs de tout poil. Une grande place est réservée cette année à l'artisanat dont mille cinq cent stages ont été recensés dans toute la France. Les vacances sportives, les raids, les chantiers, les séjours linguistiques, y compris les fêtes et festivals, n'auront plus de secret pour vous. Et si les vacances vous fatiguent contentez-vous d'un week-end, une rubrique substantielle vous y aidera. Quant au dictionnaire des organismes, il vous incitera à choisir entre commerciaux et associatifs pour mieux vous mettre d'accord avec votre bonne conscience et avec votre compte en banque.

on annonce

■ **UN STAGE DE FORMATION** destiné aux personnels de l'enseignement technique désireux de se consacrer à l'**enseignement des enfants inadaptés** (circulaire du 14 mars 1980 — B.O. n° 12).

on précise

■ **LES MODALITES** d'application des dispositions réglementaires relatives au recrutement des **élèves-instituteurs** (conditions requises, organisation des concours, nomination des élèves-instituteurs) et à leur régime statutaire (circulaire du 4 mars 1980 — B.O. n° 12).

■ **LES BAREMES** de l'épreuve d'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat de l'enseignement du second degré, du baccalauréat de technicien, du brevet de technicien et du brevet d'études du premier cycle pour les candidats handicapés physiques (circulaire du 11 mars 1980 — B.O. n° 12).

■ **LES MODALITES** d'application du régime indemnitaire de certains maîtres contractuels ou agréés des **établissements d'enseignement privé** sous contrat (circulaire du 17 mars 1980 — B.O. n° 12).

■ **LA REPARTITION**, par discipline et spécialité, des places mises au concours, en 1980, pour le **recrutement de professeurs techniques** chefs de travaux et de **professeurs** des collèges d'enseignement technique (arrêté du 12 mars 1980 — B.O. n° 12).

■ **LES DISPOSITIONS** concernant les **concours d'entrée dans les ENSI** et les écoles bénéficiant d'une assimilation de niveau, réservés aux titulaires du DEUG (mention sciences — section A), session de 1980 (circulaire du 2 avril 1980 — B.O. n° 14).

■ **LE NOMBRE DE PLACES** mises au concours d'un certain nombre de **grandes écoles et écoles nationales d'ingénieurs** (plusieurs arrêtés du 14 mars 1980 — B.O. n° 14).

■ **LES MODALITES** d'application de la loi Roustan sur le rapprochement des conjoints en ce qui concerne les **professeurs d'enseignement général de collège**

(circulaire du 18 mars 1980 — B.O. n° 14).

■ **LES DIRECTIVES** pour l'organisation des **stages en entreprise** des futurs enseignants (agrégés, certifiés, PEGC) pour l'année scolaire 1980-1981 (circulaire du 31 mars 1980 — B.O. n° 14).

■ **LES DISPOSITIONS** concernant les modalités pratiques des **actions de formation continue** à destination des personnels enseignant dans les collèges (circulaire du 28 mars 1980 — B.O. n° 14).

on annule

■ **L'ARRETE** du ministre de l'Education, en date du 8 août 1977 relatif au **dossier de l'élève** en tant qu'il s'applique aux Centres de formation d'apprentis (décision du Conseil d'Etat du 6 février 1980 — B.O. n° 14).

on organise

■ **LES OPERATIONS** de recherche et d'**expérimentation pédagogiques**, pour l'année scolaire 1980-1981, avec le concours de l'INRP (circulaire du 2 avril 1980 — B.O. n° 14).

■ **LA DIFFUSION** de la brochure de L'ONISEP **Après le lycée d'enseignement professionnel** et de ses suppléments spécialisés (circulaire du 3 avril 1980 — B.O. n° 14).

■ **L'EXAMEN PROBATOIRE** préalable au **concours de recrutement des inspecteurs départementaux** de l'Education nationale (CRIDEN), session de 1980 (arrêté du 18 mars 1980 et circulaire du 26 mars 1980 — B.O. n° 14).

■ **DES JOURNEES D'ETUDES** pour les maîtres chargés des **réadaptations psycho-pédagogiques** (circulaire du 28 mars 1980 — B.O. n° 14).

on institue

■ **UN BREVET** d'études professionnelles d'opticien de précision (arrêté du 13 mars 1980 — B.O. n° 14).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

organisation du troisième trimestre

On me dit qu'il existe une circulaire sur l'organisation du troisième trimestre scolaire de l'année en cours. Pouvez-vous m'en donner la référence ?

Il s'agit de la circulaire n° 79-451 du 18 décembre 1979, publiée au B.O. n° 47. Le texte énonce les mesures prises pour éviter la « désorganisation précoce » du troisième trimestre et donne un calendrier général et des instructions pour les conseils de classe de ce trimestre. La circulaire contient également des dispositions particulières sur la poursuite des études après le cycle d'observation, après le cycle d'orientation, après la classe de seconde et sur l'admission des élèves de l'enseignement privé dans les établissements d'enseignement public.

professeur agrégé

Professeur agrégé de biologie-géologie depuis vingt-deux ans, je voudrais savoir à quel moment sera établie la liste d'aptitude pour le grade de professeur agrégé hors classe.

Une circulaire toute récente (1^{er} février 1980) demande aux recteurs de faire parvenir leurs propositions de candidatures pour l'inscription sur la liste d'aptitude en vue de l'accès au grade de professeur agrégé hors classe.

Ces propositions seront établies pour les années 1979 (vingt et un postes vacants au total) et 1980 (dix postes créés au budget).

Les professeurs proposés doivent se trouver en position d'activité dans un établissement du second degré, dans un établissement de formation des maîtres relevant du ministère de l'Education.

professeurs de chaires supérieures

Pouvez-vous me faire connaître les dispositions essentielles du statut des professeurs de chaires supérieures des établissements du second degré ?

C'est par un décret du 30 mai 1968, modifié par un décret du 20 novembre 1979, qu'a été fixé le statut particulier des professeurs de chaires supérieures des établissements du second degré, classiques, modernes et techniques.

Ces professeurs ont vocation d'assurer les enseignements prévus dans les chaires supérieures créées dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Ils sont nommés par arrêté du ministre de l'Education parmi les candidats inscrits sur une liste d'aptitude (une pour chacune des disciplines auxquelles sont réservées des chaires supérieures). Les listes sont arrêtées pour chaque année scolaire, sur propositions d'une commission ministérielle, après examen des dossiers des candidats et au vu des rapports établis à cet effet par l'Inspection générale.

Peuvent être inscrits sur les listes d'aptitude :

- les professeurs agrégés hors classe de l'enseignement du second degré et les professeurs agrégés de classe

normale parvenus au sixième échelon de leur grade, sous réserve d'avoir assuré pendant deux années scolaires cinq heures hebdomadaires d'enseignement dans une classe préparatoire aux grandes écoles ;

- les maîtres assistants agrégés parvenus au 1^{er} échelon de la première classe et qui ont, pendant deux années scolaires, assuré au moins cinq heures hebdomadaires d'enseignement dans une classe préparatoire aux grandes écoles, en qualité de professeur agrégé.

Les professeurs de chaire supérieure sont rangés en six échelons. Ils sont soumis, en matière d'obligations de service aux décrets nos 50-581 et 50-582 du 25 mai 1950, que nous ne pouvons reproduire ici. Ils peuvent être astreints selon les nécessités du service, à donner une partie de leur enseignement dans les classes de second cycle long.

expérimentation pédagogique

Professeur certifié, je désirerais connaître les possibilités d'affectation dans un établissement chargé d'expérimentation pédagogique. Quelles sont les conditions à remplir ?

Une circulaire du 10 février 1977 fixe, d'une manière générale, les règles à observer pour pourvoir les postes vacants dans les établissements du second degré à caractère expérimental. Il est rappelé aux candidats qu'ils doivent éprouver un intérêt réel pour l'expérimentation pédagogique et, en particulier, être disposés à faire les efforts exigés tant par l'organisation d'un travail en équipe que par l'adaptation de leurs méthodes d'enseignement.

Les enseignants doivent être titulaires, avoir effectué au moins une année d'enseignement depuis leur titularisation et remplir un dossier. Les vœux d'affectation, au nombre de six au maximum, ne peuvent porter que sur des établissements

expressément désignés et non sur des villes.

La liste des établissements à pourvoir à la rentrée de l'année scolaire 1980-1981 a fait l'objet d'une circulaire du 7 décembre 1979, publiée au B.O. n° 45 du 13 décembre 1979.

géomètre expert foncier

Nous envisageons pour notre fils, actuellement en classe de seconde C, la carrière d'expert géomètre foncier. Pouvez-vous nous indiquer quelles sont les conditions d'accès à cette profession ?

Le diplôme de géomètre expert foncier est réglementé par un décret du 12 juillet 1948, modifié à diverses reprises, notamment en 1955 et 1960. Il est conféré aux techniciens faisant profession de délimiter, mesurer et organiser les biens fonciers, en surface et en sous-sol, d'en estimer les différentes valeurs, d'exécuter tous travaux topographiques en plan et nivellement et de procéder à toutes expertises ressortissant à ces diverses attributions. Les titulaires de ce diplôme peuvent faire suivre leur nom de la mention « géomètre expert foncier DPLG ».

Pour obtenir ce diplôme, il faut avoir vingt-deux ans révolus, jouir de tous ses droits civils, avoir satisfait à l'examen préliminaire, avoir accompli quatre années au moins de stage professionnel et avoir satisfait à l'examen final en fin de stage (examen subi devant un jury siégeant au Conservatoire des arts et métiers à Paris).

L'examen préliminaire et le stage sont organisés par un arrêté du 27 décembre 1943 modifié en 1949 et 1953. Il comporte un programme particulièrement lourd en mathématiques, physique générale, agronomie générale, topographie et géographie physique, droit civil et administratif usuel, notions sur le cadastre.

René Guy

organisons un goûter

Une fête, un anniversaire, la visite de correspondants sont autant d'occasions pour organiser, au sein de la classe, un goûter. Outre l'aspect récréatif qu'elle comporte, cette activité, davantage pratiquée à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire, est loin d'être aussi gratuite qu'elle le paraît sur le plan strictement pédagogique. La seule préparation d'un goûter peut en effet être exploitée dans diverses disciplines ou encore être le point de départ d'une activité d'éveil sur l'alimentation ou les différents repas de la journée par exemple. Il va sans dire que cette exploitation varie selon le cours et l'intérêt

du moment.

Après avoir convenu d'une date, les élèves de la classe doivent s'accorder sur l'organisation même du goûter qu'ils ont décidé. Chacun apportera-t-il de chez lui les divers ingrédients qui entrent dans la composition du gâteau ou de la mousse au chocolat ou, au contraire, utilisera-t-on une partie de l'argent de la coopérative pour l'achat des produits nécessaires ? Quel sera le « menu » du goûter, compte tenu notamment des possibilités matérielles existant dans l'école pour cuisiner ? Faudra-t-il prévoir une décoration de la classe ? Etc. Toutes questions qui orienteront les activités annexes qui doivent venir se greffer sur l'activité principale qu'est la préparation des festivités.

Si les élèves décident d'utiliser l'argent de la coopérative, il leur faut aussi décider du montant de la somme à allouer. Signalons que la gestion de la caisse, qui en principe leur incombe, permet d'initier les enfants à certains aspects de la vie économique, de les sensibiliser à la valeur de l'argent, de développer ou renforcer l'esprit de groupe et de responsabilité par les discussions qu'elle provoque.

La forme que prendra le goûter étant fonction de l'argent disponible, il importe donc d'ajuster les achats et de se renseigner sur les prix des produits. Individuellement ou par groupes, les élèves proposent alors un « menu » en ayant soin de donner son prix de revient calculé à partir des indications fournies par l'épicier ou les parents. Ces « menus » font l'objet d'un examen collectif et de critiques. On s'aperçoit alors que dans celui-ci ne figurent pas les boissons, que dans celui-là les proportions données ne sont valables que pour une dizaine de personnes ou encore que cet autre ne propose que des bonbons et du chocolat. Une fois les corrections apportées, un « menu »

qui tient compte des possibilités et des goûts sinon de tous, du moins du plus grand nombre, est établi.

L'achat des divers produits nécessaires est ensuite l'occasion d'une étude des commerces d'alimentation qui se continuera ultérieurement. L'organisation du magasin, la comparaison entre la petite épicerie et le supermarché, la recherche de la provenance des denrées, la comparaison des prix (etc.) constituent les principaux sujets de travail sur ce thème.

Dans un troisième temps, la phase pratique, c'est-à-dire la confection d'un gâteau, d'un entremets ou d'une salade de fruits est l'occasion d'acquiescer quelques rudiments de cuisine et de développer un savoir-faire. Apprendre à peler une pomme, à casser un œuf en séparant le blanc du jaune, à se servir de quelques instruments, notamment d'une balance, tels sont les objectifs que l'on peut se fixer en ce domaine. L'instituteur peut enrichir ce travail par une étude de la recette choisie et de chacun des ingrédients : d'où provient la farine ? Quelles transformations subit le blanc d'œuf si on le fait cuire ou si on le bat ? A quoi sert la levure ? Comparons l'aspect, le goût et la consistance de la farine, du sucre, du sel et de la levure...

Selon le niveau de la classe, cette étude trouve des prolongements dans les disciplines dites fondamentales :

en français :

- recherche de mots de vocabulaire (ex. : tamiser, incorporer) ;
- étude de la façon dont sont rédigées les recettes de cuisine (qui peut être suivie de la rédaction d'une recette inventée par les élèves) ;

en mathématiques :

- calculs de proportions ;
- exercices faisant intervenir les unités de mesure.

Enfin, si l'on décide de décorer la classe pour la circonstance, les activités manuelles et artistiques viendront s'intégrer à ce travail très riche et très enrichissant qu'est la préparation d'un goûter.

Claire Méral

Important Editeur Parisien

recherche
pour ses différentes collections

manuscrits
inédits de romans,
poésie essai théâtre. Les
ouvrages retenus feront
l'objet d'un lancement
par presse, radio et
télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la
Pensée Universelle 4 rue Charlemagne,
75004 Paris - Tél. 887.08.21.

Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par
l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur
la propriété littéraire.

questions sur le Vieux Monde

Jacques Thibau

La France colonisée

Flammarion, 330 pages

Colonisée par les banques, les grandes entreprises, les produits culturels, etc. Le diagnostic de Jacques Thibau paraît sévère ; pourtant il est indulgent et les enseignants devraient, plus que d'autres, le savoir : le monopole de l'anglais comme langue étrangère, les calculatrices qui ne comptent qu'en anglais, l'informatique, l'enseignement de la gestion, de l'économie, de la psychologie, de la science politique, de la sociologie, etc. Les intellectuels contribuent fortement à la célébration de la culture américaine : ce qui vient d'Amérique, de Harvard ou de Californie, est toujours mieux. La chanson française, c'est moins bien ; la sociologie française, c'est moins bien, et ainsi de suite et l'on pourrait, pour la chanson comme pour la sociologie, pour le cinéma comme pour le journalisme, citer des noms de « grands auteurs » qui n'ont pour mérite que de bien connaître ce qui se fait aux Etats-Unis.

Par-delà ces aspects presque secondaires, c'est l'indépendance de notre pays qui est en question : politique de défense, politique énergétique, politique économique. Pour Jacques Thibau, il n'est qu'une solution : l'Europe, dont ne veulent ni l'URSS ni les USA, une Europe indépendante, réellement, de l'un et de l'autre.

Ce qui fascine le plus dans ce que dénonce cet ouvrage, c'est la prédiction que nous semblons avoir en France pour les problèmes marginaux. Dans mon journal ce matin, un nouvel exemple : allons-nous fêter ou non le 8 mai ? Comme chacun sait, c'est l'Allemagne qui aujourd'hui occupe l'Afghanistan, qui domine le marché de l'information et de la culture en France, qui envoie ses chars en Tché-

coslovaquie et ses conseillers militaires en Amérique du Sud. De ces types d'« erreurs », Jacques Thibau en soulève une bonne dizaine, et je pense à la chanson de Charlebois « Vivre en ce pays, c'est comme vivre aux Etats-Unis » ; oui, sauf que le colonisé n'a même pas les avantages que le colonisateur a chez lui ; la diversité culturelle qui, aux USA, nous enthousiasme, chez nous devient uniformisation au profit des surplus américains.

N'est-il donc pas possible à la fois d'aimer la culture américaine et de dire « L'Europe aux Européens ? »

François Mariet

André Danzin

Science et renaissance de l'Europe

Chotard, 220 pages

André Danzin est président du Comité européen de Recherche et de Développement (CERD). L'ouvrage qu'il présente est constitué pour l'essentiel du contenu d'un rapport qu'il a fait pour la Commission des Communautés européennes (CCE). Ce document, produit de multiples enquêtes, analyses et recherches, se présente comme une synthèse très dense et documentée organisée, selon les règles d'une analyse systématique. Celle-ci permet à la fois de descendre jusqu'aux détails et de tenir des grandes idées directrices. L'effet de clarté pour la démonstration est remarquable.

Partant des inquiétudes, des convictions, des projets ou des questions que le présent et l'avenir suscitent en nous, l'auteur fait l'effort de les situer dans le champ de nos actions possibles, celles qui dépendent de nous. Ce champ, c'est l'Europe. C'est par rapport à elle qu'il faut penser les problèmes auxquels nous sommes confrontés et les solutions à leur

apporter : elle est le cadre de référence inévitable, tant pour voir clair dans notre présent que pour forger notre futur.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, la place de l'Europe a considérablement changé. Elle a perdu le leadership planétaire qu'elle imposait depuis des siècles. La vie des hommes s'est aussi profondément modifiée : ils ont abordé « la société d'abondance » mais doivent comprendre très vite que les lendemains sont très menacés. Ces idées sont connues, répétées et présentées partout, mais ce que l'on nous offre rarement, c'est le tableau d'ensemble qui restitue la dynamique des choses. Ici, le tableau est magistral de clarté et de précision. Il en ressort que l'Europe est placée devant un dilemme : décadence ou renaissance. Si chaque pays envisage son avenir séparément, c'est la décadence à coup sûr. Autrement dit, des choix s'imposent si l'on ne veut pas sombrer en tant que nation, civilisation, culture... L'auteur examine alors l'éventail des choix — et des efforts — qui nous sont ouverts. Ceux qu'il propose sont, pourrait-on dire, avant tout techniques (au contraire de politiques, et l'on y verra souvent une limite des analyses du CERD) même s'ils impliquent une volonté politique pour leur réalisation.

Parmi les meilleures chances de l'Europe, on trouve son capital de cerveaux, de savoir-faire, de compétences pas toujours bien organisées ni exploitées. Les voies du développement des sciences — fondamentales et appliquées — sont celles qui représentent les meilleures chances de succès, si les pays européens savent les saisir, s'organiser, décider vite. Ainsi s'explique le titre : la renaissance de l'Europe passe (pour beaucoup) par la science et son développement.

Même si les choix auxquels nous confronte André Danzin sont dramatiques et supposent des ruptures, il trace des chemins d'espoir. Encore faut-il que nous l'entendions et le fassions entendre.

Jerry Pocztar

au 29 de la rue d'Ulm

■ **Jean Rostand** dans la collection « Dossiers de documentation » du CNDP (en vente, pour Paris, à la librairie du CNDP (ex-SEVPEN), 13, rue du Four ; pour la province, dans les CRDP — 25 F)

Comment faire tenir en une centaine de pages une présentation aussi complète que possible de l'œuvre, scientifique et littéraire, de Jean Rostand, c'est le pari qu'a engagé le Dossier de documentation n° 4 établi par Magdalèna Fiszer et André Chambon. Après une introduction qui donne le profil de l'homme et de l'œuvre et les replace dans un tableau synoptique de ce siècle, un premier fascicule analyse l'œuvre du célèbre biologiste, qui fut aussi un moraliste et un philosophe. Elle y est classée par thèmes (l'historien de la biologie, le chercheur, le vulgarisateur, le penseur...) avec, pour chaque paragraphe, de nombreux renvois aux fascicules suivants, l'un consacré à un choix de documents, l'autre à une bibliographie très complète. Une trentaine de textes ou fragments ont ainsi été retenus, ainsi qu'un florilège des pensées et maximes extraites de différents ouvrages et discours, qui permettent de mieux admirer la richesse et la variété de cette œuvre. Que l'on songe, en effet, que la bibliographie recense 97 ouvrages publiés par Jean Rostand, 69 articles, conférences, contributions, discours — auxquels s'ajoutent de nombreuses communications scientifiques ou d'autres collaborations à de multiples périodiques — et 46 avant-propos, introductions, préfaces, traductions... On est un peu effaré par la débordante activité de cet homme prodigieux qui, depuis sa plus jeune enfance (il découvre à dix ans les **Souvenirs entomologiques** de J.-Henri Fabre, qui vont décider de sa vocation), n'a cessé de se consacrer à la science, et plus spécialement à la découverte de la vie animale, mais aussi, à l'« observation critique du milieu social » et aux problèmes les plus graves de son siècle (la guerre et l'armement atomique, la peine de mort, le racisme, la libéralisation des mœurs, l'enseignement et la culture, les fausses sciences et la religion). Passionné de l'homme, de la vérité et du progrès, ferme, mais sans sectarisme, dans un agnosticisme serein, il a bien été, dans notre siècle, le symbole d'un humanisme de cœur et de raison, et sa voix, qui ne l'a pas toujours assez été, doit être encore aujourd'hui écoutée. Ce dossier, qui intéresse également les enseignants et élèves de sciences naturelles, de français et de philosophie, y aidera certainement beaucoup, et en dépit (à cause ?) de sa nécessaire brièveté, ne devrait pas manquer de susciter d'utiles lectures et méditations.

P.-B. M.

■ Une nouvelle revue : **Histoire de l'éducation** (abonnement annuel : 40 F — Service d'histoire de l'éducation, INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05)

Grâce à une initiative d'un service de l'INRP, cette nouvelle revue établit désormais une liaison entre tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des diverses institutions éducatives (école, famille, mouvements de jeunesse...) dans leurs différents aspects : intellectuel, social, politique. Elle s'adresse aussi bien à des historiens et des sociologues qu'à des pédagogues et des enseignants soucieux de mieux connaître l'institution dans laquelle ils travaillent. Les premiers numéros ont publié des bilans de recherches (l'éducation au Moyen Age, au XVIII^e siècle, le syndicalisme enseignant) un annuaire des chercheurs et des recherches en cours, et des bibliographies systématiques. Autant dire qu'une telle revue constitue un instrument de travail et d'information très précieux pour tous ceux que leurs fonctions ou leurs goûts amènent à s'intéresser à une histoire de l'éducation trop longtemps négligée dans l'université.

J.-N. L.

à l'usage des enfants

Collection **Histoire Juniors**

Librairie Hachette, 1979-1980, chaque volume : 32 pages

Nous avons signalé à plusieurs reprises l'intérêt de la conception, sous forme de bandes dessinées, de **La découverte du monde en B.D.**, une série d'ouvrages publiés chez Larousse, dont le dernier paru est consacré à la découverte du Nouveau Monde.

La collection **Histoire Juniors**, que fait paraître Hachette, a elle aussi pour intention d'intéresser les jeunes à l'histoire en passant par l'intermédiaire de scénaristes et de graphistes. La dizaine d'ouvrages parus à ce jour nous montre que cette série est destinée à des jeunes à partir de huit ans. Chaque fascicule se trouve centré sur une époque bien délimitée dans le temps, voué à un des personnages les plus représentatifs qui y vécut. Pour l'heure nous allons ainsi à grands pas de Vercingétorix jusqu'à de Gaulle. Mais d'autres titres viendront ultérieurement combler des vides dans cette fresque historique.

On notera que ces ouvrages sont conçus, sous la direction d'Alain Plessis, pour répondre utilement aux questions que se posent des élèves de cours moyen sur les événements et la vie quotidienne d'une époque. Le dessin est souvent plus éloquent que le texte dans cette entreprise d'évocation du passé, à condition qu'il soit fondé sur le plan historique, bien entendu, et que la reconstitution soit suffisamment précise. Une équipe d'historiens a permis aux dessinateurs d'éviter toute erreur. C'est ainsi, par exemple, que la « villa » carolingienne, le vêtement du laboureur, la conception de la charrue et le système d'atte-

lage sont très justement rendus dans le volume consacré à **Charlemagne**.

Ces albums peuvent être utilisés aussi bien comme compléments de lecture individuelle que comme ouvrages de documentation sur l'histoire événementielle. Soulignons qu'un spécimen sera envoyé à tout enseignant de l'école élémentaire sur simple demande de sa part à l'adresse de la Librairie Hachette : 79, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

Sylvie Vieilleigne

Promenade dans Paris

Flammarion/Le Chat perché, coll. « Sur le vif », 1980, 70 pages

Le texte et les croquis de l'auteur invitent les enfants, qu'ils soient provinciaux ou parisiens, à effectuer une visite « commentée » de la capitale. Ils l'entreprendront avec d'autant plus de plaisir qu'en tête de cet album figure un plan des grands axes de Paris où les dessins miniaturisés de l'intérieur du volume servent à localiser les endroits décrits. De feuillet en feuillet, on fait connaissance avec des ponts, des places, des jardins, des monuments. Ici, le croquis, réduit sur le plan général, est présenté en grand format, sur une double page, et il se trouve doublement exploité : par le commentaire général qui est imprimé à ses côtés, par des mentions manuscrites signalant certains détails utiles ou amusants. Par exemple, le long du Palais Royal, derrière ce monsieur très digne qui avance, on lit : « Fonctionnaire de la Banque de France » ; au Luxembourg, au-dessous de cette végétation luxuriante, la main de l'auteur a tracé ces mots : « Dessin dédié aux arbres et aux feuilles. » La dernière visite est consacrée au centre Beaubourg et l'ultime double page à la vue de Paris depuis la terrasse de son dernier étage.

Cet album intéressera de nombreux enfants. Ils y auront utilement recours pour se documenter tout aussi bien sur la bourgade que fut Lutèce que sur la mégapole de l'an 2000.

Pierre Ferran

rencontres

■ **Des confrontations directes autour de la revue Autrement.** Elles ont lieu le mercredi de 12 h 30 à 14 heures au Centre d'animation du Forum des Halles, espace 4, niveau -4. Au programme de mai :

• le 7, **Pour les immigrés, une action culturelle spécifique.** Solidarité Français/Migrants anime une dizaine de lieux de rencontres destinés aux femmes et aux enfants. Dans ces lieux, qui se trouvent au cœur des cités et des quartiers et qui fonctionnent avec les associations voisines, il est proposé des cours d'alphabétisation et toute une animation culturelle adaptée.

• le 14, **Dans la banlieue Nord, un journal tente de rompre l'isolement.** Un journal collectif de non-professionnels, **Banlieue de banlieue** tente, depuis deux ans, d'être un point de rencontre et d'expression pour tous les habitants d'un département peu favorisé.

• le 21, **Une autre conception du développement local.** ADER : une association d'animation, de formation et de communication, qui tente, à partir de l'étude des problèmes d'une zone spécifique, de réanimer le tissu social en utilisant notamment des moyens audiovisuels. Participation aux frais : 5 F. Pour tous renseignements : **Autrement**, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 271-23-40.

stages

■ **L'Institut national d'éducation populaire organise des stages de formation s'adressant à des formateurs et des animateurs socio-culturels ;** au programme de mai :

- du 5 au 10, photographie - atelier 1 ;
- les 10 et 11, prise de son montage - atelier 1 ;
- du 12 au 16, peinture et imagination ;
- du 12 au 17, l'expression corporelle chez les tout petits ;
- du 12 au 17, montages audiovisuels ;
- du 19 au 23, danse et musique ;
- du 19 au 24, écriture dramatique, chansons, scénographie - atelier 3 ;
- du 19 au 24 sérigraphie, photosérigraphie - atelier 1 ;
- du 19 au 24, astronomie en milieu scolaire (CREPS de Boulouris) ;
- du 19 au 24, voix-musique, dramaturgie ;
- du 27 au 30, initiation au langage plastique.

Pour tous renseignements : INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-41-97 (M. Huët ou M. Loret).

■ **Pratiques corporelles.** Sur ce thème l'association STAJ organise une session de spécialisation, dans le cadre de la formation des animateurs de centres de vacances et de loisirs (BAFA), du 1^{er} au 4 mai et les 10 et 11 mai à Chamaranche dans l'Essonne. Quelles pratiques corporelles ? Pour éviter que les activités physiques non institutionnelles (relaxation, expression corporelle) ne s'orientent vers les finalités habituelles du sport : compétition, etc. Renseignements et inscriptions : STAJ Ile-de-France, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 209-40-96.

■ **Des stages de formation d'animateurs nature** (ouverts aux candidats CAPASE et BAFA) sont organisés par l'association Jeunes et Nature. Ces stages, d'une durée d'une semaine, se déroulent dans différentes régions. Ils sont ouverts à tous à partir de 17 ans, sauf un stage initiation à la nature ouvert aux 14-18 ans. Leur but commun est de faire connaître le milieu naturel et donner à chaque participant des bases qui lui permettront d'animer des groupes de jeunes tout en œuvrant pour la protection de la nature. Calendrier détaillé de ces stages et tout autre renseignement à Jeunes et Nature, 129, boulevard Saint-Germain, 75279 Paris Cedex 06. Tél. : 326-19-26.

musique

■ **Cycle de formation complète en pédagogie musicale active, selon l'esprit de Carl Orff,** à Nogent-sur-Marne du 24 au 26 mai. Les participants apprendront l'art d'éveiller les jeunes esprits à la musique en mettant en jeu la découverte instrumentale, la voix, la motricité, l'expression corporelle. Le cycle complet comprend cinq degrés, sous la forme de stages de trois jours chacun, échelonnés sur deux ans. Un certificat sera délivré en fin de cycle. Pour tous renseignements : Musique et Culture, 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 31-03-22.

cinéma

■ **Le ciné-club de la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris** propose les programmes suivants, pour le mois de mai : les 7 et 8, **La solitude du coureur de fond** film de Tony Richardson avec Tom

Courtenay, Michaël Redgrave (1964) ; le 14, **Le boucher** de Claude Chabrol, avec Jean Yanne, Stéphane Audran (1969) ; les 21 et 22, **Vivre sa vie** de Jean-Luc Godard, avec Anna Karina, Saddy Rebbot, Jack Florenoy (1962) ; les 28 et 29, **L'enfance nue** de Maurice Pialat, avec Michel Taron, Marie-Louise Thierry, Marie Marc (1968). Les projections ont lieu le mercredi et le jeudi à 20 h 30 à la Cinéma-thèque scolaire de la Ville de Paris, 11, rue Jacques-Bingen, Paris 17^e. Pour tous renseignements : 924-03-79 et 924-03-86.

exposition

■ **Et la matière reprend vie** au Centre de la mer et des eaux, 195, rue Saint-Jacques, Paris 5^e (tél. : 633-03-61). Depuis trois milliards d'années, dans les couches éclairées de l'océan, le phénomène se reproduit : stimulés par l'énergie solaire, les végétaux du plancton recomposent la vie que les bactéries décomposent dans le cycle dynamique de la matière. Le plancton est le poumon de la Terre : il lui fournit les deux tiers de son oxygène. Il est aussi son énergie sans cesse renouvelée : consommateur de lumière solaire, il est à la base de toute nourriture ; s'il venait à disparaître, seules les bactéries subsisteraient. Son rôle, chaque jour plus déterminant, est trop souvent méconnu. Chacun doit prendre conscience que le plancton constitue, à la surface des océans, un capital vital à préserver ; de sa santé et de son équilibre, dépend certainement l'avenir de notre planète. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 17 h 30. Plein tarif : 7 F ; étudiants et scolaires : 5 F ; groupes accompagnés (sur rendez-vous) : 3 F. Les mercredis, samedis et dimanches, deux séances de projection (à 15 et 16 heures) proposent au public des films de la série « L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau » et des documentaires.

notez aussi

■ **L'association « Recherche sur le Yoga dans l'Éducation »** (RYE), fondée il y a deux ans, a pour but le bien-être de l'enfant et de l'éducateur, en introduisant dans l'enseignement des techniques tenant compte de l'interdépendance étroite du mental et du corps. Elle organise différentes manifestations dont voici les prochaines :

• les 3 et 4 mai, à Paris (collège Condor-

cet), **L'éducateur peut-il se changer lui-même ?** Le programme de ce week-end sera spécialement conçu pour aider les éducateurs dans leur pratique pédagogique. Frais de participation : 150 F ;

• le samedi 17 mai, à 16 heures, au collège Condorcet, une conférence de Swami Satyananda, président de la Bihar School of Yoga : **Valeur du Yoga comme modèle d'éducation pour l'Occidental**. Participation : 20 F ;

• du 23 au 30 août, un séminaire à Barcarès (Pyrénées-Orientales) : **Initiation au bien-être à l'école - Les techniques**. Participation : 1 200 F (stage et pension compris).

Pour renseignements complémentaires (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse) : RYE, collège Condorcet, 61, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

■ **XI^e Forum de l'Aventure** les 30, 31 mai et 1^{er} juin à Paris (palais des Congrès, porte Maillot). Depuis onze ans, la Guilde européenne du raid rassemble des jeunes qui étudient les possibilités de réaliser un voyage insolite ou en mettent au point la concrétisation. Mais, pour mieux être vécu, un voyage doit se préparer dans les moindres détails. Ce Forum offrira la possibilité à chacun d'être conseillé, documenté, épaulé : il présentera, en effet, différentes sortes de véhicules (dont des motos et des engins tout terrain), de matériels (camping et survie), d'accessoires (alpinisme, spéléologie, etc.), ainsi que divers services. Par ailleurs, seront projetés les meilleurs films d'aventures vécues du monde entier, sélectionnés ou primés dans des festivals spécialisés, dont celui de La Plagne. Pour renseignements complémentaires : Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 354-52-53 et 326-06-84.

■ **Cycle de séances d'initiation à l'architecture** par une expérience active de l'espace et du volume, proposé aux enfants par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Dans l'atelier, installé dans les anciennes cuisines du château de Maisons-Laffitte, les enfants créent des volumes en terre, des plans, des maquettes, et se livrent à des parcours-découvertes, des observations, des réflexions tout en effectuant une visite approfondie et vivante de l'édifice. Le programme destiné aux écoles comporte au minimum quatre séances, chacune durant une heure et demie. Tarif : 1 F par enfant et par séance. Pour renseignements complémentaires : Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 274-22-22.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs de lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, Inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, Inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adellis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michæla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Marlet, Jerry Pocztar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

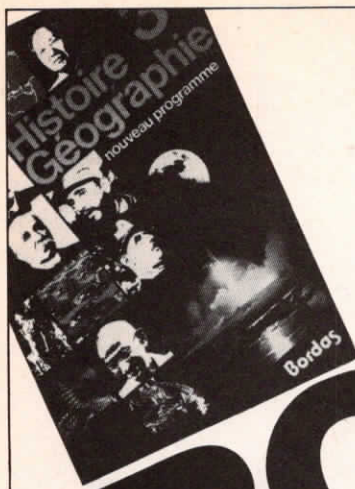
publicité - développement

Odetta Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

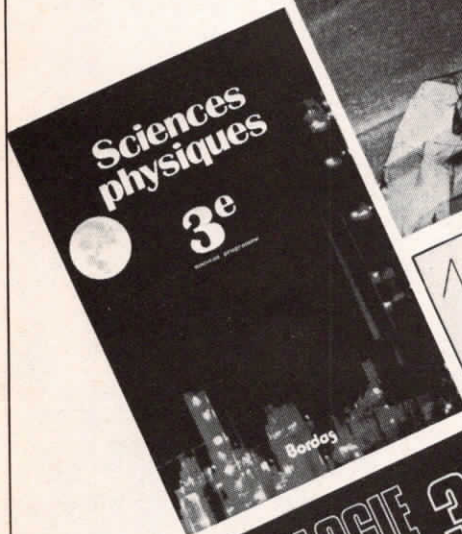
membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géménard, Michel Gévrey, Colette Magnier, Georges Pettit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.



BORDAS

NOUVEAUX PROGRAMMES

3^e



Chacun des nouveaux manuels Bordas est le fruit de la pratique pédagogique et du travail d'équipe d'enseignants expérimentés qui connaissent les motivations, les possibilités et le niveau réel des élèves.

BORDAS
connaît vos élèves!

“ condamné à être libre ”

Un homme est mort
qui, toute sa vie,
s'est voulu homme libre,
qui se voulait aussi
semblable aux autres,
que ses contemporains,
avec la même passion,
ont aimé, admiré, haï,
car il était de ces voix
que l'on ne peut pas
refuser d'entendre
et que l'on entendra
pendant longtemps encore.

Lui qui avait fait,
de l'existence,
la tâche primordiale
que tout être humain
se doit de remplir,
le voici désormais
qui existe pour nous,
définitivement.

Jean-Paul Sartre
est mort,
vive Jean-Paul Sartre.



DANS le dernier numéro de la revue *Bifur* (10 juin 1931) paraissait un texte de vingt pages, intitulé « Légende de la vérité ». Son auteur était ainsi présenté : « *Jeune philosophe. Prépare un volume de philosophie destructrice.* » Jeune, il l'était certes, il n'avait pas encore vingt-six ans (à onze jours près). Philosophe ? A la rigueur, si l'on pense qu'il avait été reçu premier, en 1929 (après un échec l'année précédente à l'écrit), à l'agrégation de philosophie. Déjà brillamment reçu (septième) à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en 1924, titulaire de quatre certificats de licence (psychologie, morale et sociologie, logique, métaphysique) et d'un diplôme d'études supérieures sur « L'image dans la vie psychologique : rôle et nature » (mention très bien), après dix-huit mois de service militaire dans la météorologie, dont il avait été libéré comme simple seconde classe, mais avec un certificat de bonne conduite, il venait d'être nommé, au printemps 1931, professeur de philosophie au lycée du Havre.

Ce n'était toutefois pas la première fois que Jean-Paul Sartre voyait son nom imprimé. Il avait signé deux articles dans des revues et répondu à une enquête des *Nouvelles littéraires* sur les étudiants. Mais quelle destruction se préparait-il à infliger à la philosophie ? Au moins un essai dont « Légende de la vérité » était un fragment, mais qui sera refusé par les éditions Rieder. Dans le film réalisé sur sa vie, en 1972, par Alexandre Astruc et Michel Contat — huit heures d'entretien tournées avec lui et Simone de Beauvoir, primitivement destinées à la télévision (qui s'est enfin décidée à en programmer 180 minutes les 21 et 22 avril der-

niers) et réduites à trois heures pour être projetées en salles de cinéma en 1977 (1) — il explique très clairement qu'à l'occasion de la première dissertation que lui avait demandée, en Khagne, son professeur de philosophie, Colonna d'Istria, sur « la conscience de durer », il avait eu la révélation que « *c'est formidable, la philosophie, ça vous apprend la vérité.* »

En réalité, il n'avait guère fait que réciter plus ou moins *l'Essai sur les données immédiates de la conscience*, mais quoi ? sur le sujet, Bergson avait tout dit et fort bien, dans une langue accessible et souple, une vraie langue d'écrivain et non de spécialiste. « *Devant la vérité descendue du ciel dans un livre, je m'étais dit : Il faut en faire d'autres.* » Pourtant ce n'était pas si simple. Dans son admirable ouvrage sur son enfance, *Les mots* (1963), Sartre a longuement raconté comment le petit « Poulou », qui avait appris à lire tout seul en déchiffrant Hector Malot, et vers sept ans se nourrissait déjà de *Madame Bovary*, de Corneille, de Rabelais, de Voltaire, de Hugo..., avait « rencontré l'univers » dans les livres et décidé donc, à son tour, de devenir écrivain. Il s'y était employé sans retard, en vers (il recompose en alexandrins La Fontaine) comme en prose (plusieurs romans et nouvelles composées entre sept et dix-huit ans).

Sans vouloir trop schématiser l'œuvre de Jean-Paul Sartre, on peut, à la lumière de ses enfances, peut-être définir ainsi l'un des problèmes (des drames ?) qui l'ont hanté toute sa vie, ou presque : comment être à la fois un écrivain

(un romancier, un dramaturge, un auteur de scénarios de films) et un philosophe, sans sacrifier une vocation à l'autre ? Dans ses entretiens filmés, il a déclaré que sa première ambition avait été d'écrire de la philosophie comme un écrivain, à l'image de Bergson, puis qu'il avait vite compris que la philosophie exige un langage spécifique, en quelque sorte « scientifique », pour être tout à fait elle-même (et il ne s'est pas privé même d'inventer des mots pour mieux exprimer sa pensée dans toutes ses nuances, quitte à se voir accuser de jargonner par des critiques sourcilleux, ce qui n'a, d'ailleurs, pas manqué). Mais il ajoute que c'est vraiment la philosophie qui demeure l'axe et l'essentiel de son œuvre.

Il est alors tentant et facile — un certain nombre de lecteurs l'ont fait malignement — de prétendre que son œuvre proprement littéraire n'avait d'autre intention que d'illustre, de vulgariser, de populariser sa pensée, donc de lui permettre d'atteindre un plus vaste public qu'avec des traités aussi épais qu'ésotériques, donc une plus confortable célébrité. C'est, évidemment, d'une criante injustice. C'est délibérément ignorer que Sartre est probablement le dernier « philosophe » au sens où on l'entendait au Siècle des Lumières, qui ne faisait point de différence et, à la limite, n'instaurait pas de hiérarchie entre une *Lettre sur les aveugles* et un *Jacques le fataliste*, entre un *Traité de métaphysique* et un *Candide*, entre un *Contrat social* et une *Nouvelle Héloïse*.

En effet, il a également besoin, au moins dans la première partie de sa vie, de s'exprimer par le traité théorique où la pensée se développe dans toute sa logique et sa richesse,

l'œuvre de Jean-Paul Sartre

romans et nouvelles

- **La nausée** (1938)
- **Le mur**, nouvelles (1939)
- **Les chemins de la liberté** : I, L'âge de raison ; II, Le sursis (1945) ; III, La mort dans l'âme (1949)

théâtre

- **Les mouches** (1943)
- **Huis clos** (1945)
- **Morts sans sépulture** (1946)
- **La putain respectueuse** (1946)
- **Les mains sales** (1948)
- **Le diable et le bon Dieu** (1951)
- **Kean**, d'après Alexandre Dumas père (1954)
- **Nekrassov** (1956)
- **Les séquestrés d'Altona** (1959)
- **Les Troyennes**, d'après Euripide (1965)

cinéma

- **Les jeux sont faits**, scénario (1947), réalisation de Jean Delannoy
- **L'engrenage**, scénario (1948) d'un film non réalisé puis adapté pour la scène (joué au Théâtre de la Ville en 1969)
- **Les sorcières de Salem**, scénario et dialogues d'après Arthur Miller (1957), réalisation de Raymond Rouleau
- Adaptations au cinéma des **Mains sales** (1951) par Fernand Rivers, de **La putain respectueuse** (1952) par Marcel Pagliero, de **Huis clos** (1954) par Jacqueline Audry, des **Séquestrés d'Altona** (1963) par Vittorio de Sica, du **Mur** (1967) par Serge Roullet
- Scénario renié des **Orgueilleux** (1953), réalisation de Yves Allegret
- Projet de scénario pour **Freud, désirs inavoués** (1962), réalisation de John Huston

chanson

- **Dans la rue des Blancs-Manteaux**, chantée par Juliette Gréco

philosophie

- **L'imagination** (1936)
- **Esquisse d'une théorie des émotions** (1939)
- **L'imaginaire** (1940)
- **L'être et le néant** (1943)
- **L'existentialisme est un humanisme** (1946)
- **Critique de la raison dialectique** (1960)

littérature

- **Baudelaire** (1947)

- **Saint Genet, comédien et martyr** (1952)
- **L'idiot de la famille ; Flaubert** : I et II (1971), III (1973)

politique et critiques diverses

- **Réflexions sur la question juive** (1946)
- **Situations** : I (1947), II (1948), III (1949), IV-V-VI (1963), VII (1965), VIII-IX (1972), X (1976)
- **L'affaire Henri Martin** (1953)
- **On a raison de se révolter**, entretiens avec Philippe Gavi et Pierre Victor (1974)

souvenirs

- **Les mots** (1963)

Jean-Paul Sartre a également écrit (et joué) un mystère de Noël dans le Stalag XII D, où il était prisonnier en 1940, **Bariona** ou **Le fils du tonnerre**. Cette pièce était un appel à la résistance qui recherchait « l'union la plus large des croyants et des incroyants ». Elle fut représentée les 24, 25 et 26 décembre 1940. Sartre en autorisa la publication hors commerce en 1962.

Par ailleurs Jean-Paul Sartre a écrit une vingtaine de préfaces pour des ouvrages romanesques ou politiques, dont une pour la réédition en 1960 de **Aden Arabie** publié en 1932 par son ami Paul Nizan. Il a collaboré à de nombreuses revues, en particulier la **NRF** et surtout **Les temps modernes** qu'il a fondée en 1945, et eu une importante activité de journaliste (reportages sur les Etats-Unis dans **Combat** et **Le Figaro** en 1949, sur Cuba et Fidel Castro dans **France-Soir** en 1960...) en particulier comme directeur ou animateur de journaux d'extrême-gauche : **La cause du peuple** (1970), **Tout !** (1970), **J'accuse** (1971), **Révolution !** (1971), **Libération** (1973).

Dans ses dernières années il a donné d'importantes interviews : à Michel Contat dans **Le Nouvel Observateur** (23, 30 juin et 7 juillet 1973) sur le bilan de sa vie et, en 1977, sur « Sartre et les femmes » ; à Pierre Victor pour **Libération** sur « Pouvoir et liberté : actualité de Sartre » en 1977 ; sur la musique, dans **Le Monde** en 1977 ; à Michel Sicart, en 1978, dans le numéro spécial d'**Oblivions** qui lui a été consacré ; et, en 1980, à Benny Lévy pour **Le Nouvel Observateur** (numéros 800, 801, 802) et au journal **Le Gai pied** sur l'homosexualité.

Toutes les œuvres de Jean-Paul Sartre ont été éditées par Gallimard, sauf **L'imagination** (PUF), **Esquisse d'une théorie des émotions** (Herman), **L'existentialisme est un humanisme** (Nagel), **Réflexions sur la question juive** (Morihién). Un très grand nombre est disponible en éditions de poche (collections « Folio », « Idées » et « Tel » de Gallimard).



et de la fiction où elle s'incarne dans des êtres de vie, dans le dialogue surtout où se heurtent des personnages contradictoires et pourtant si semblables et si indissociables les uns des autres. Aussi les célébrations rituelles dont, actuellement, la presse déborde, ont-elles souvent le grand tort de nous découper Sartre en tranches, pour la commodité, peut-être, de la pédagogie, mais au détriment de la fondamentale unité de l'homme et de l'œuvre, que celle-ci soit philosophique, littéraire, critique ou politique. S'il fallait, au contraire, en définir le dénominateur commun, ce serait, peut-être dans son affirmation que l'homme est « condamné à être libre ». On peut, certes, mettre en doute et combattre ce point de départ du haut d'autres systèmes philosophiques ou moraux, il reste qu'il est une implication fondamentale de l'homme Sartre, et peu importe que, de sa propre et singulière vérité, il ait fait un axiome pour la projeter dans le ciel éternel et serein de la Vérité. L'essentiel est qu'il ait été à l'origine d'une grande œuvre, ce qui est le cas.

Deux ouvrages de taille jalonnent la quête philosophique de Sartre : *L'être et le néant* (1943) et *Critique de la raison dialectique* (1960). Tenter de les résumer en quelques lignes serait évidemment les trahir. Disons au moins que dans le premier, « essai d'ontologie phénoménologique », Sartre s'attache à démontrer que toute conscience est « conscience de quelque chose », qu'elle est activité, qu'elle n'est pas une chose. Elle ne peut que devenir, et par les choix qu'elle fait. « *L'homme existe d'abord* »... et « *se définit après*. » Mais cet homme est aussi dans le monde et, soit individuellement, soit collectivement, il est aussi condamné à y agir. L'examen de cette praxis ne peut se faire,

selon Sartre, sans la lumière du marxisme, « *indépassable philosophie* » de notre époque. Mais cela ne veut pas dire pour lui qu'il faut enfermer l'homme dans un matérialisme mécanique, comme les marxistes ont trop tendance à le faire. Il faut au contraire retrouver et préserver « *l'indépassable singularité de l'espèce humaine* ».

L'homme toujours, donc, l'homme vivant, est au centre de toute l'œuvre et de toute la pensée de Sartre, toujours confronté à des choix, toujours en situation, toujours condamné à l'acte. On a souvent ironisé sur les contradictions, les volte-face, les « erreurs » qui ont marqué sa vie, et particulièrement sa vie politique : fondation du Rassemblement démocratique révolutionnaire en 1948, premier rapprochement avec le communisme en 1952, rupture en 1956, nouveau flirt en 1962, nouvelle rupture en 1968, aide active (sinon total ralliement) aux mouvements gauchistes après 1968... Ce parcours tumultueux, apparemment en zigzags, n'en suit pas moins pourtant une ligne assez droite, n'en témoigne pourtant pas moins d'une profonde fidélité de Sartre aux combats qu'il n'a cessé de mener. Même s'il a pu donner l'impression, parfois, de ne pas atteindre les bonnes cibles, ses flèches ont volé ferme et dru contre la sottise, la méchanceté, l'injustice — contre le racisme, l'antisémitisme, contre l'oppression, contre le colonialisme, contre le mépris des droits de l'homme. A ceux dans lesquels il avait pu croire un temps, il n'a pas « pardonné » de l'avoir trompé. En tout cas il ne les a pas ménagés.

Comme il savait avoir la dent dure, on comprend pourquoi il a pu tant déranger, et en particulier, ceux qui, à gauche comme à droite, pour parler un langage politique, préféreraient se réfugier derrière des certitudes ou des institutions. « *Je ne peux que suivre mon chemin. Car je suis homme et chaque homme doit inventer son chemin* » aurait-il pu dire comme son Oreste

dans *Les mouches*. Car ce qu'il a bien refusé d'être, c'est d'être un « maître », un « gourou », pérorant doctement devant un auditoire de disciples béats et leur montrant du doigt leur voie. Il avait trop de respect pour les autres pour donner des leçons.

Et c'est peut-être aussi la raison pour laquelle son œuvre passe de la fiction à la réflexion et inversement. La philosophie élaborée et construite en système risque vite de devenir enseignement didactique, plus qu'appel à la méditation personnelle. Le roman et le théâtre, parce qu'ils se présentent avec les traits de l'imaginaire, sont moins contraignants pour le lecteur et le spectateur, qui peuvent ne se laisser prendre qu'au charme des mots et refuser le « message ». D'ailleurs on a trop hâtivement parlé, à propos de Sartre, d'une littérature à thèse. Certes, il y a parfois des simplifications dans les thèmes qu'il développe (dans *La putain respectueuse* ou *Nekrassov*) mais dans la plupart des cas, c'est une littérature qui questionne plus qu'une littérature qui répond. Et avec quelle force ! Il est moins à l'aise peut-être dans le roman. Ses *Chemins de la liberté* (inachevés d'ailleurs) donnent parfois l'impression d'hésiter entre une création personnelle et une bonne assimilation des techniques du roman américain, mais *La nausée* est toujours là, et surtout peut-être *Le mur*, qui demeure bien le chef-d'œuvre qu'avait, dès sa publication, salué André Gide. Quant à son théâtre, il n'est pas près de perdre de sa puissance, une puissance acquise dans la rigueur et la simplicité, dans ce qu'on pourrait appeler son intouchable nudité.

On sait qu'aux alentours de 1960, Sartre s'est détourné de la fiction mais c'était pour aller plus loin encore dans la connaissance de l'homme. Il avait déjà esquissé une nouvelle recherche dans son *Baudelaire* (1947) et son *Saint Genet* (1952), se demandant à leur propos comment ils étaient devenus eux-mêmes, comment ils étaient deve-

nus écrivains. Renonçant à la « littérature », il la retrouve par ce questionnement qu'il adresse d'abord à lui-même (*Les mots*, 1963) puis, surtout, à Flaubert, pour lequel, et c'est là l'étonnant; il n'éprouve pas moins d'attrance que d'antipathie, dans son monumental, mais lui aussi inachevé, *L'idiot de la famille*. Questionnement passionné, où Sartre s'engage tout entier, pour découvrir, si faire se peut, les chemins de la création, qui sont aussi, et peut-être d'une façon privilégiée, des « chemins de la liberté ».

On se représente volontiers le philosophe comme un homme essentiellement attaché à la poursuite d'une explication de l'homme et du monde, persuadé que lorsqu'il l'aura trouvée, il n'aura plus qu'à s'y tenir et que tous ses prédécesseurs, ainsi, seront rejetés dans les ombres. Ce petit jeu du clou qui chasse l'autre, Sartre n'y aura pas échappé, et dès avant sa mort, on nous a clamé que l'existentialisme — puisqu'il faut, enfin, l'appeler par ce nom auquel Sartre s'était finalement résigné après l'avoir longtemps refusé — est déjà dépassé par d'autres « ismes »... Ce serait peut-être vrai s'il avait, comme tant d'autres, dogmatisé, surtout s'il s'était à son tour figé en une statue de certitude.

En fait, l'ironie, ou la logique, du sort a voulu qu'une bonne partie de son œuvre projetée n'ait pas été écrite. Il avait trop à dire, trop à faire, pour une seule vie, même longue, même aussi riche de voyages, de rencontres, de lectures, de réflexion et d'action. Peut-être en est-il mieux ainsi. Il n'a pas mis de point final au bas de sa dernière page. Il ne s'est pas achevé. Il est toujours vivant.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Cf. sur ce film l'article d'Etienne Fuzellier, « Sartre juge de Jean-Paul » dans le n° 302 de l'éducation du 6-1-77.

MUSIQUE

pour comprendre celle d'aujourd'hui

La musique contemporaine reste encore, pour beaucoup, d'accès difficile. L'IRCAM (Institut de recherche acoustique et musicale) organise chaque année à Beaubourg, pour quelques centaines de Parisiens, des cycles de réflexion susceptibles d'éclairer une partie de ses mystères. C'est dans sa vocation pédagogique (1).

Une série d'émissions a diffusé, mais de façon éphémère, l'essentiel de ce matériau. Considérant son exceptionnelle richesse, l'IRCAM et Radio-France ont décidé de le fixer dans des cassettes et d'en lancer la diffusion, créant ainsi, pour la première fois saisies sur le vif, des archives de la pensée musicale contemporaine. C'est un événement considérable pour tous ceux qu'intrigue l'évolution actuelle de la musique — et je pense tout particulièrement aux enseignants.

J'ai écouté avec un constant intérêt les quatre cassettes (2) consacrées aux cinq soirées consécutives au cours desquelles Pierre Boulez a analysé quelques-unes des œuvres significatives des trente dernières années : Ligeti, Messiaen, Elliot Carter, Boulez lui-même, sous l'angle du temps musical. Ce problème — qui a pris dernièrement une importance considérable dans la musique, estime le patron de l'IRCAM, mais qui intéresse également les philosophes et les écrivains de notre temps — n'est pas seulement un problème de rythme. Son étude détermine une tout autre attitude devant le matériau musical, devant le son lui-même, et les rapports entre l'interprète et son chef.

Avant d'écouter l'œuvre, intégralement exécutée bien sûr, et pour nous introduire dans sa construction temporelle, les phénomènes sonores sont isolés par Boulez, mis, l'un après

l'autre, en gros plan, examinés comme au « microscope du son ». On s'émerveille d'événements miniatures qu'on aurait, autrement, traversés avec inconscience. Décomposant, couche à couche, la texture de la pièce, on découvre la relative vitesse de chaque partie. Et quand on rend à l'ensemble sa richesse complexe, c'est avec une sorte de connaissance intime qu'on s'engage dans son déploiement. Une haute leçon d'une exceptionnelle efficacité.

La voix de Boulez enregistrée en public est rapide, pressée; l'humour est bref mais le commentaire reste toujours clair. On sent une sorte de bonheur de pédagogue de découvrir, devant nous, les mots justes qui éclairent les situations sonores qu'il nous fait parcourir.

La cassette nous offre aussi un autre « temps pédagogique » que l'audition directe, la possibilité de revenir sur un thème musical, sur une explication, d'assimiler à la vitesse qui nous convient ou qui convient à la classe. Et je reviens ici à l'intérêt de ces documents, pour le second cycle du secondaire essentiellement. Ils sont susceptibles, je pense, d'ouvrir des portes encore très fermées et je les crois capables d'intéresser particulièrement les jeunes gens d'aujourd'hui.

G. R.

CINEMA

Büchner par Herzog

Aguirre, Kaspar Hauser, Nosferatu : ces personnages étranges, solitaires, perdus au milieu de leurs semblables comme s'ils venaient d'un autre monde, ont déjà séduit Werner Herzog avant que le réalisateur allemand ne trouve, dans le héros de la pièce de Büchner, un nouvel exemple de cette marginalité qui le fascine, et un nouveau rôle pour Klaus Kinski.

Dans une calme petite ville allemande — en fait, une ville tchécoslovaque, celle où Herzog avait déjà filmé une partie de *Nosferatu* — il y a une garnison, et dans cette garnison un soldat, Woyzeck. Il est simple,

(1) Cf. « La musique demain » (notre n° 295 du 4 novembre 1976).

(2) Ces cassettes sont vendues 40 F pièce à l'IRCAM (31, rue Saint-Merri, 75004 Paris) et à Radio-France (75786 Paris Cedex 16).



elle qui, par son extraordinaire présence charnelle, sensuelle, *naturelle*, raccroche le film à la réalité ; quand elle meurt, la scène de son assassinat bascule — volontairement ou non — dans l'esthétisme compliqué et gratuit du ralenti expressionniste. Mais quelle merveilleuse comédienne !

E. F.

à lire

Avec Christian Metz et Thierry Kuntzel, Raymond Bellour est un des analystes dont le travail théorique sur le cinéma — et particulièrement dans son cas, sur les films — a le plus compté durant ces quinze ans. Dans *L'analyse du film* (éditions Albatros, coll. « Ça-cinéma », 310 p.), il rassemble des textes parus de 1966 à 1979 dans diverses revues, de la *Revue d'esthétique* à *Communications* en passant par les *Cahiers du cinéma*. L'analyse (structurale : R. Bellour a fait sauter le mot du titre de son livre, mais c'est bien de cela qu'il s'agit, du moins pour l'essentiel) porte surtout sur les films de Hitchcock (*Les oiseaux*, *La mort aux trousses*, etc.). Nourrie d'intelligence en même temps que de passion, elle éclaire les films, le travail et l'invention du cinéaste et, au-delà, le cinéma tout entier.

J. C.

conscientieux, discipliné ; mais, comme le lui dit son capitaine, « il pense trop », et il est toujours inquiet, toujours pressé, comme s'il craignait de manquer un mystérieux rendez-vous. Physiquement brisé par des exercices épuisants, servant de cobaye à un médecin qui expérimente des théories fumeuses, amant de Marie, une fille facile à qui il a fait un enfant et qui le trompe avec un beau tambour-major, moqué par les uns, humilié par les autres, saisi peu à peu par des hallucinations, Woyzeck finira par poignarder Marie et par se noyer.

On voit bien ce qui a attiré Herzog dans le drame de Büchner : c'est l'énigme du personnage, c'est la secrète tragédie qui se joue dans l'âme du pitoyable Woyzeck, dépassé par ses réflexions sur sa propre condition, « pensant trop » en effet, n'arrivant pas à comprendre, comme aurait dit Figaro, « pourquoi ces choses et non pas d'autres », et ne parvenant pas non plus à s'y résigner.

Seulement pour nous rendre sensible la montée de cette tempête intérieure, Herzog disposait — comme pour ses autres films — de deux moyens : le masque de son principal interprète, et le cadre où il évolue. Or, si le visage de Klaus Kinski est, comme on pouvait le pressentir, admirablement propre à exprimer la détresse proche de la folie, il se trouve qu'il l'exprime en effet très tôt dans le film (dès la séquence de l'exercice à plat ventre). Et nous voyons venir de loin ce qui va se passer.

Quant au cadre, une partie des décors est splendide (les extérieurs de la ville et de la campagne). L'autre est conventionnelle (l'auberge) ou gâtée par des « découvertes » qui sentent trop le théâtre (la chambre de Marie, et la vue sur la place...). Mais surtout

les personnages sont, eux aussi, terriblement conventionnels. Je songe en particulier au médecin et à ses formules mollièresques ; manifestement, en transposant vers la fin du XIX^e siècle la pièce de Büchner (qui date de 1836), Herzog a laissé subsister des pans de dialogue dont l'anachronisme rend un son très artificiel. Et que ces discours philosophico-germanico-métaphysiques sont donc pesants ! Je ne sais plus qui a dit qu'il ne suffisait pas d'être creux pour être profond, ni obscur pour être mystérieux ; mais la formule s'applique parfaitement à la part « théorique » du film. C'est sans doute ce qui explique que *Woyzeck*, film de quatre-vingts minutes, donne l'impression de durer deux heures.

Il reste, bien entendu, l'interprétation magistrale de Klaus Kinski, et aussi celle d'Eva Mattes (Marie). C'est

rencontres de "l'éducation"

Conscience civique et formation du citoyen
le mercredi 7 mai prochain à Rennes

(tous les détails concernant cette journée d'étude dans notre n° 418)

NOM et PRENOM

ADRESSE

s'inscrit au groupe de travail

n° 1 — Les niveaux de conscience civique

n° 2 — Le rôle et les apports de l'école

n° 3 — Les évolutions et la formation continue du citoyen

Droit d'inscription 10 F

Inscription + déjeuner 50 F

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'éducation (2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris) ou de la FOL d'Ille-et-Vilaine (1, rue Victor-Hugo, 35000 Rennes).

comment enseigner la civilisation ?

La culture, c'est ce qui ne s'enseigne pas, ou bien n'est-ce que ce qui reste lorsque l'on a oublié que l'on a appris ?
La formule selon laquelle la culture serait ce qui reste lorsque l'on a tout oublié pourrait peut-être se comprendre ainsi.
En effet, la maladie de l'homme cultivé, c'est l'amnésie : il « oublie » qu'il a appris, il dissimule l'échafaudage et ne donne à contempler qu'un mystérieux résultat. Ceux qui, comme lui, ont dû bâtir ces laborieuses constructions de culture communient dans la célébration du système et ne vendent pas la mèche. Il est vrai que la citation latine paraîtrait bien vaine et bien lourde, pesée en heures de version ou de thème, l'allusion littéraire en explications de textes, en lectures, en spectacles obligés, le savoir-vivre en heures de répétition et d'imitation tout au long de la jeunesse. Loin de l'échafaudage éducatif, l'art de peler les pommes au dessert, de rédiger des dissertations, aussi bien que celui de la conversation semblent des dons partagés seulement par quelques élus.

Ce qui caractérise une telle conception de la culture et de la civilisation, c'est d'être rebelle à toute action pédagogique : la culture ça ne s'apprend pas, la civilisation cela ne s'enseigne pas. Cela se déguste, se partage, se vit, se communique. Mais surtout, que l'on chasse de là les maîtres d'école qui, de la belle culture, feraient quelque chose de « scolaire » ! Même si aujourd'hui, la définition de la culture semble avoir changé, même si le latin « fait rétro » et qu'il vaut mieux savoir deviser de la météorologie politique ou du cash-flow, dans le principe, rien n'est différent, rien n'a changé.

La culture, c'est aussi le nom que ceux qui ont appris quelque chose donnent à ce que les autres ne savent pas (parce que ces autres en général ont appris autre chose, la menuiserie, le dessin industriel ou le

tricot). Et que chacun surtout reste à sa place : le bourgeois qui veut se faire gentilhomme sera tenu pour ridicule, comme le camionneur de Jean Yanne qui prétend parler de Claudel et de musique classique. Les routiers sont sympa, ils ne sont pas cultivés. Les gens cultivés défendent bien leurs privilèges : la culture ne peut être que rare. Que les valse de Strauss tournent au bal musette, qu'on les fredonne à Nogent ou à Rolampont, et ce n'est plus de la musique ; mais que Schönberg ou Berg les adaptent, que France-Musique en fasse un indicatif et, miracle, elles regagnent le monde de la culture. Une culture de masse (au sens d'une culture partagée par de très nombreuses personnes) est ainsi une contradiction dans les termes.

C'est dans ce cadre de réflexion, ici brossé à grands traits, qu'il faut replacer le problème de l'enseigne-

ment de la civilisation si l'on veut ne pas s'en tenir au rebâchage de quelques clichés, de quelques grands textes et des bonnes intentions. On ne peut séparer la réflexion sur la didactique de la civilisation, ses objectifs et ses moyens, d'une réflexion sur la culture puisque, toujours, le refus d'un enseignement scientifique de la civilisation est fondé sur l'idée que la culture est une expérience indépassable intransmissible, « unique ». L'argument n'est pas neuf ; il a déjà beaucoup servi pour justifier le sous-développement des enseignements artistiques. Habillé de neuf aujourd'hui il justifie l'absence d'un enseignement rationnel des civilisations, enseignement laissé au hasard des dons, des révélations et des rencontres.

Pourtant, le problème d'un enseignement des civilisations, sous la pression de diverses exigences,

pédagogiques et socio-économiques, est maintenant posé de manière plus urgente. On ne pourra plus longtemps l'éluider. D'ailleurs on parle d'une U.V. pour les futurs instituteurs, U.V. qui serait consacrée à une civilisation étrangère et qui serait assurée par les professeurs de langue ; ces mêmes professeurs sont confrontés, dans les collèges et les lycées, au problème de l'enseignement des langues et civilisations étrangères ; grâce à la présence des enfants de migrants dans nos classes, l'idée d'un enseignement inter-culturel fait son chemin : enseignement des cultures d'origine pour les uns, enseignement des cultures des pays d'émigration pour les autres. Enfin bien compris, je crois que l'éveil à dominante sciences sociales ou sciences humaines est aussi attention portée aux cultures, cultures des voisins, cultures des générations précédentes, etc. Pour parler comme Nietzsche, je dirais volontiers que tout enseignement, qu'il s'agisse de sport ou de musique, de physique ou de technologie, doit être enseignement de culture et de civilisation.

Comment atteindre cet objectif avec une efficacité (i.e. un rendement) pédagogique raisonnable ? Comment élargir la cible de l'enseignement de la civilisation jusqu'à la totalité des jeunes Français et étrangers fréquentant nos établissements scolaires ?

Ces questions, une fois posées, renvoient à d'autres, plus concrètes que nous pouvons énumérer en guise de programme :

- Si chaque classe ou fraction de classe sociale a sa propre culture, quelle culture doit-on transmettre aux

enfants de ces différentes classes sociales dans le cadre de l'enseignement de la civilisation ?

- Quel est l'effet de l'école sur ce qu'elle transmet, dans le cas de la civilisation ?

- Enfin, si une réponse est donnée qui n'interdise pas tout espoir d'un enseignement rationnel de la civilisation, quels moyens sont actuellement à la disposition des enseignants qui voudraient s'engager dans cette voie ?

quelle culture enseigner ?

Notre enseignement, comme n'importe quel autre, repose sur un consensus philosophique implicite que résumant, en fait, les textes qui fondent successivement, depuis la III^e République, l'obligation scolaire : la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, le Préambule de la Constitution de 1946 et l'actuelle Constitution, approuvée en 1958. On pourrait y ajouter quelques textes scolaires, fameux, de la lettre de Jules Ferry aux instituteurs aux textes régissant l'enseignement de la morale à l'école élémentaire (1977, 1978). Cette philosophie, qui mélange Kant et Durkheim, Victor Cousin et Ferdinand Buisson, admet qu'il existe de manière indiscutable des principes, des droits et des devoirs qui concernent tout homme par-delà ses engagements partisans. Au titre de ceux-ci se trouvent le droit à la culture et, par conséquent, l'idée qu'une culture acceptable par tous, bien commun de tous, comme la langue nationale, peut être diffusée par

l'école. Ceci fonde ce qu'avec Pierre Bourdieu nous appellerons l'illusion du communisme culturel, illusion politiquement inévitable mais pédagogiquement dangereuse.

L'un des acquis essentiels des sciences de l'éducation est d'avoir montré qu'il n'en est rien et que la culture, à un moment donné, dans un espace donné, est définie par un rapport de forces : des cultures sont dominantes, d'autres dominées. L'architecture romaine s'impose en Gaule, la chanson américaine en Europe, l'enseignement du russe est obligatoire en Pologne ; sans victoire militaire, sans domination économique, il en irait sans doute différemment. Il suffit de voir l'Algérie indépendante tenter de retrouver l'arabe comme langue d'enseignement (et de l'imposer aux Berbères, en vertu de la même logique) ou les Québécois essayer de franciser leur télévision pour s'en convaincre. Ce qui saute aux yeux au plan national est peu visible au niveau des classes sociales mais n'en est pas moins vrai pour autant. Ainsi, on admet que Brassens soit à un programme d'examen ; imagine-t-on que s'y trouvent des chansons de Johnny Halliday ? Pourquoi un enfant, au cours de sa scolarité, étudiera-t-il plus longtemps l'histoire littéraire que l'histoire des techniques ? Pourquoi lit-on l'allemand de Goethe et de Brecht plutôt que celui de Höfner (le **Télé 7 jours** allemand) ou des machines-outils ?

Notre propos n'est pas ici de répondre aux questions posées, d'autres (je pense à Bourdieu notamment) l'ont fait, qu'il faut lire ; notre objectif est de souligner l'arbitraire des choix si l'on s'en tient à l'importance intrinsèque des contenus : nul

ne niera que Johnny Halliday exerce une influence au moins comparable à celle de Brassens, que les Allemands lisent davantage **Hör Zu** que Brecht, et que, pour un technicien français, l'allemand des machines-outils compte davantage que celui de **Werther**. Cet aspect arbitraire disparaît lorsque l'on se réfère à la culture des classes ou fractions de classes qui dominent à un moment donné : Brassens, Brecht, l'histoire littéraire appartiennent principalement à la culture des cadres, des intellectuels et, d'ailleurs, à la culture des professeurs (cela ne va donc pas sans un certain corporatisme). La télévision, la technique ce sont les ouvriers, les techniciens, le monde des usines. Je crois qu'il faut d'abord rompre avec le nombrilisme des intellectuels (et des fractions de classes dont la majeure partie du capital est faite de capital culturel) et adopter des moyens rationnels de sélectionner les contenus de civilisation enseignés. Le mieux est à mon avis pour cela de tenir compte en partie de la représentativité d'un intérêt culturel, d'un domaine de connaissance. Il ne s'agit pas d'évincer Shakespeare pour ne plus étudier que Supertramp : il s'agit seulement de ne pas oublier **Breakfast in America**. Comment peut-on cette année enseigner l'anglais et n'avoir pas parlé, au moins une fois, de ce disque ?(1).

La civilisation est multiple et sa multiplicité est le fait d'une logique

sociale (qui donc relève d'une sociologie). Par conséquent, l'enseignement de la civilisation, quelle que soit la discipline où il s'insère (langue étrangères « vivante » ou « morte », langue maternelle, sciences sociales, éveil, etc.) suppose que soit balisé le champ des possibles afin que jamais la sélection de l'un de ces possibles ne transforme ce possible en seule réalité. De plus chaque thème de civilisation devrait toujours être rapporté aux conditions qui en font une pratique culturelle, noble ou vulgaire, prestigieuse ou illégitime. La mention de toute pratique culturelle devrait toujours être rapportée aux conditions sociales, économiques et culturelles qui la font exister : l'anglais est en France une langue dominante pour des raisons que devrait connaître tout élève de 4^e ; le foot-ball et le tennis n'ont pas le même statut social, de même que le bridge et le tarot, le cyclotourisme et la voile. Dire aux jeunes Allemands qui apprennent notre langue que les Français boivent du vin est aussi inutile et faux que de dire à de jeunes Français que les Allemands ont des Mercedes. Par contre, expliquer comment fonctionne, selon les milieux sociaux la cérémonie de l'apéritif en France, l'équipement des ménages allemands en automobiles ou la prononciation du « r » à New York peut doter les apprenants d'une connaissance opératoire du monde social et de ses usages de la culture.

Toute culture mérite d'être enseignée, qu'elle soit notre propre culture ou la culture des autres : la nôtre parce qu'à la voir enseignée nous en mesurons mieux à la fois son arbitraire mais aussi son importance comme moyen d'identification ; celle des autres parce qu'ils nous en paraîtront moins étrangers : la soupe à la queue de bœuf vaut bien le potage Julienne et, en écoutant la radio américaine, on comprend mieux W. RTL (2).

Enfin, faut-il rappeler que la culture des élèves vaut bien celle des professeurs, que le temps du reggae vaut bien celui du tango, qu'en écoutant Gilbert Lafaille et Laurent Voulzy, on comprend mieux ce qui sépare les profs de quarante ans des élèves de quinze ans. L'étranger, c'est aussi parfois le plus jeune ou le plus vieux.

On n'enseigne pas toute la culture, il faut choisir. Choisir Schönberg c'est renoncer à Wagner ; c'est dommage, bien sûr, mais cela n'est grave que si l'on a fait comme si ce choix se justifiait autrement que par commodité ou par goût, comme si une différence quelconque de valeur le fondait.

l'effet de l'école sur la culture qu'elle diffuse

L'école dispose d'un pouvoir de légitimation ; elle transforme tout ce qu'elle touche en culture, elle donne des majuscules à la vie de tous les jours en lui faisant place dans les manuels, les « dictées », les « lectures », les « récitations », etc.

En même temps qu'il donne ou refuse l'investiture culturelle à des objets (exemple : la bande dessinée d'abord condamnée puis omniprésente), l'enseignement met en ordre la culture qu'il diffuse, il domestique les cultures sauvages, en exhibe la logique, les simplifie. Cet effet est bien souvent perçu par les enseignants et par les élèves ; des symptômes dont on a tort de s'inquiéter le dénoncent : un certain sérieux, un certain ennui. N'en déplaise aux

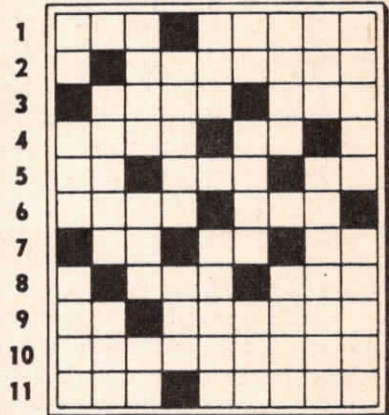
objectifs primordiaux de cet enseignement

- **Assurer la construction de la personnalité grâce à l'identité culturelle** : se savoir d'un pays, d'une époque, d'une société et, peut-être, d'une classe sociale.
- **Lutter contre l'ethnocentrisme**, cette maladie spontanée de la personnalité culturelle qui fait que l'on prend sa propre culture (celle de son pays, de sa classe, de son milieu, de son époque, etc.) pour la meilleure, voire pour une culture supérieure. Exacerbé, l'ethnocentrisme devient racisme, chauvinisme, nationalisme, « jeunisme », xénophobie, etc.
- **Permettre un apprentissage plus enrichissant des langues étrangères**. Sans connaissance de la civilisation du pays, on parle la langue sans savoir ce que l'on dit, sans savoir vraiment ce que l'on entend.
- **Abolir, en droit, la hiérarchie des pratiques culturelles**. En expliquer l'origine, la raison, le rapport social qui la fonde, c'est lui retirer toute légitimité autre que celle d'un rapport de forces.

championnat de mots croisés

GRILLE N° 4

1 2 3 4 5 6 7 8 9



Horizontalement. 1 - Sigle d'une fusion temporaire entre deux états - Le sort de l'empire fondé par un grand conquérant y fut décidé à la suite d'une bataille livrée par ses généraux. 2 - Telle est toujours une punaise. 3 - Eau-de-vie - Ministre français qui aurait pu être témoin de l'amorce de la défaite d'antisémites s'il avait vécu un an de plus. 4 - Montagne d'un pays d'Europe - Symbole d'un métal des terres rares. 5 - Lettres de Simon Bolivar - Elle finit dans la baie du Mont-Saint-Michel - Préfixe exprimant l'idée d'une négation. 6 - Elle nous en fait voir de toutes les couleurs quand elle est mauvaise - Unit dans le temps. 7 - Article - Symbole d'un métal que l'on trouve à l'état du withérite - Lettre de Maeterlinck. 8 - Réfléchi - Élément qui évoque des sommets. 9 - Note parfois contre - On y mouline la soie. 10 - Ouvrage hydraulique par-dessus lequel l'eau s'écoule en nappe. 11 - Participe - De la voix, s'exprima fortement.

Verticalement. 1 - Symbole d'un métal analogue à un métal mou - Sigle - Affluent rive gauche d'une rivière à méandres. 2 - Compositeur français auquel les amateurs de sonates pour violon doivent beaucoup - Fleuve côtier. 3 - Détruisit - Adjectif - Pour attirer l'attention de César. 4 - Il n'a jamais été question de revenir là-dessus avant les Soviétiques - Cri d'admiration. 5 - Adverbe - Une de ses œuvres est familière à des fidèles parisiens des bords de Seine. 6 - Se suivent dans la pensée - Ne dit pas - Cardinaux. 7 - Capitale d'un Etat qui dut être conquis pour réaliser une unité - Odes, autrement dit. 8 - Les avars y économisent cent par cent - C'est l'élément principal dans les bois. 9 - Chef-lieu de canton - Rivière d'URSS née dans une chaîne de montagnes.

Grille à conserver pour être recopiée sur le bulletin-réponse final

démagogues, l'explication de la culture « Rock » désenchantée, comme désenchantée nécessairement l'analyse d'un texte de chanson ou la sociologie d'une pratique sportive... Le foot-ball et le cyclisme ne sont pas les sports de tous les Français, ils sont les sports les plus pratiqués des couches sociales les plus modestes ; le savoir ne change rien au talent de Kopa ou de Platini, d'Anquetil ou de Hinault. A la limite, il faudrait se méfier d'un enseignement qui passionnerait sans dépassionner, qui substituerait l'enthousiasme au savoir et ferait des supporters plutôt que des esprits critiques. L'idéal serait de parcourir le chemin qui va de l'enthousiasme (i.e. la motivation) au savoir sociologique, historique, technique, etc., puis au savoir sur l'enthousiasme : par exemple (au hasard) passer de l'intérêt pour les Jeux Olympiques au savoir historique, sociologique, économique, technique sur le sport olympique (l'amateurisme et la carrière « commerciale » des athlètes, l'évolution des techniques sportives, les professionnels de toute sorte, bureaucrates et diplomates, journalistes sportifs et marchands de matériels qui vivent peu ou prou des Jeux Olympiques) puis au savoir de l'enthousiasme (qui s'intéresse aux jeux, quel est leur rôle politique, qui tire profit de l'enthousiasme des foules sportives ?), etc.

Certes à une telle pratique on ne gagne pas en enthousiasme mais, à savoir Borg milliardaire, on n'en admire pas moins son jeu. Connaître la recette de la tarte à la rhubarbe ne détruit pas la gourmandise.

que faire ?

L'école légitime tout ce qu'elle touche ; dès lors l'enseignant n'a d'autre devoir que de tendre à l'objectivité, qu'à inviter les élèves à se méfier de son propre enthousiasme autant que du leur et, dès qu'il est possible, à montrer aux élèves cet effet de l'école pour qu'ils apprennent à en tenir compte dans

leurs jugements de goût.

On nous aurait mal compris si, du constat très elliptique que nous venons de dresser, l'on concluait qu'enseigner la civilisation est un métier impossible. Ce serait plutôt un métier inévitable, dès lors que l'on enseigne. S'il est inconcevable — et c'est heureux — de proposer un programme minimum de civilisation incorporable dans les cours de langues, cours de langue et culture maternelles pour les enfants de migrants, cours de lettres ou de musique, d'esthétique ou d'atelier, on peut au moins définir une attitude et des méthodologies susceptibles de favoriser un enseignement de la civilisation.

• Recours aux données élaborées par les sciences sociales

La sociologie de la culture, l'ethnologie, l'étude du folklore, l'histoire sociale, la science politique, etc. On ne devrait plus trouver, dans les manuels de langue, de commentaires affligeants d'ignorance traitant du goût populaire ou de la paysannerie comme si Hoggart ou Tavernier n'existaient pas, de la presse allemande sans citer G. Walraff ou de la télévision américaine en escamotant quarante ans de sociologie des médias.

Le recours aux données scientifiques est le meilleur moyen de lutter contre la folklorisation des cultures (i.e. leur domination symbolique) qui réduit la France aux parfums et à la haute couture, les Etats-Unis aux gratte-ciel, l'Allemagne à la bière et aux culottes de cuir, l'Italie aux pizzas et l'Algérie au couscous, etc. A l'aide des données scientifiques, on peut discuter des goûts et des couleurs, rapporter des pratiques à des groupes sociaux, des différences à des conflits dans un champ donné, au lieu de tout mélanger dans cette nuit des généralités et des approximations où toutes les vaches sont noires et les idées aléatoires. A l'aide des sciences sociales, l'enseignement de la civilisation pourra passer de la description sans principe à l'explication.

• Rompre avec les opinions

Un enseignement de la civilisation comme un enseignement des sciences physiques ne peut se construire que contre les connaissances générales, les préjugés, les opinions et les idées premières. Cette rupture ne peut être effectuée qu'à l'aide d'outils scientifiques forgés par les différentes disciplines des sciences sociales. Il faut réhabiliter le doute et la preuve comme constituants essentiels de l'esprit pédagogique. Contre les illusions spontanées du présent, mobiliser l'histoire, contre les illusions spontanées de notre milieu, mobiliser l'ethnologie, la géographie humaine et la sociologie.

De cette manière seulement, enseigner la civilisation, ce sera enseigner les civilisations, sans l'ethnocentrisme qui nous fait prendre notre culture pour l'unique, sans le masochisme honteux qui nous fait ne plus oser militer pour les acquis de notre culture. **Exemple** : expliquer l'Islam et ses effets politiques, mais ne pas pour autant rougir de notre société laïque, tolérante et de moins en moins sexiste.

• Contre le primat de la littérature

La dictature de la littérature dans l'enseignement des langues est maintenant quelque peu malmenée : on lui adjoint bien quelques palliatifs non littéraires du type bande dessinée ou dessins humoristiques, mais il faut aller plus loin encore que la prise en compte timide des médias et de la « culture de masse ». Pourquoi un professeur de langue doit-il être un professeur de littérature ? Pourquoi ne serait-il pas spécialiste d'esthétique, de physique-chimie ou de sciences économiques ? On pourrait, en cours de langue, faire des mathématiques ou de l'informatique, de la chimie ou de la musique. Pourquoi, en cours de langue, ne pas lire Mendeléeïev ou le dernier prix Nobel d'économie, un cours sur les intégrales ou sur la soudure ? La littérature ne devrait pas avoir en classe de langue une place plus importante que les

sciences de la nature ; elle ne devrait plus être le seul modèle auquel l'on réfère toutes les autres formes — inférieures ! — de la culture.

Il est assez curieux d'observer d'ailleurs combien les enseignants aiment à se **dire** proche des travailleurs tout en faisant tout pour en ignorer la culture professionnelle ; les manuels en témoignent qui ne connaissent le monde du travail qu'à travers la médiation de Zola. Comment la construction de l'identité culturelle, qui est l'un des objectifs majeurs de l'enseignement de la civilisation, pourrait-elle s'opérer chez les enfants des travailleurs si on ne leur propose pour toute nourriture intellectuelle que l'image du mode de vie des classes dominantes et les spéculations des fractions intellectuelles de ces classes ?

La science, la technologie, l'économie, c'est aussi la civilisation.

• Former des maîtres

Dans les écoles normales, dans les CEFISEM, dans tous les lieux où l'on forme des maîtres, il faut donner une place à l'enseignement de la civilisation et ne pas en faire un simple supplément d'âme ou un bouche-trou comme l'est, ailleurs, l'enseignement de l'instruction civique.

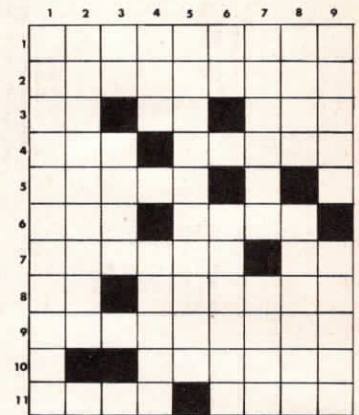
Former les maîtres, cela implique qu'ils disposent, au terme de leur formation initiale, d'un minimum de connaissances et d'outils en sciences sociales ; il faut qu'ils soient munis de ce que Pierre Bourdieu ici même appelait une contre-culture, c'est-à-dire d'un moyen d'analyser les cultures. Sans oublier qu'analyser n'a jamais empêché d'admirer ou d'aimer.

François Mariet

(1) Faut-il rappeler que Supertramp est un groupe américain dont le dernier disque, **Breakfast in America**, a tenu la tête des hit-parades, que beaucoup d'adolescents le savent par cœur, qu'on en parle dans leurs journaux, etc. ?

(2) L'une des émissions les plus américanisées de la radio de langue française. A écouter absolument : stupéfiant. N.B. : prononcez [ɪdʌbɔləʃu], à l'américaine.

problème 349



Horizontalement. 1 - Membres d'une communauté dirigés par de maîtresses femmes. 2 - Il aime autant les Soviétiques que les Yankees. 3 - Celui qui n'en a qu'un l'ignore - Personnel - Peut, avec un superlatif, prendre le titre d'excellence. 4 - Qui cède facilement aux pressions - Se fait prendre pour un ballot. 5 - Ile ensoleillée où se profilent les hommes. 6 - Conteste - Affectation spéciale. 7 - Patio romain - Vieil accent d'une Marseillaise enlevée de bon cœur. 8 - Personnel - Joue à pique. 9 - Ce dont le pauvre ne saurait se passer. 10 - Femmes pour lesquelles la taille est préoccupante. 11 - Ligne pour les merlans - On y pend ceux qui sont innocents.

Verticalement. 1 - Vérificateur de bagage. 2 - Ils ont choisi la liberté... en cellule. 3 - Même les meilleures définitions le laissent indéfini - Moyen radical pour faire épaissir les roux. 4 - Très coquet lorsqu'il est gros - Impératrice amoureuse de Charlemagne. 5 - Il permet, à peu de frais, de pouvoir rendre un repas. 6 - Interjection - Ce qui relie les poteaux. 7 - Déchet métallique - Sujets à la fibre sensible qui font petite fleur bleue. 8 - Vieil argentier qui veillait particulièrement au bon placement des fonds - Ainsi voit-on parfois les neiges de printemps. 9 - Inspiré par l'esprit sain - Ancêtre des disciples d'Hippocrate.

solution du problème 348

Horizontalement. 1 - Porcherie. 2 - Hôtels. 3 - Pare. 4 - Lions - Ede. 5 - Anecdote. 6 - Léonard. 7 - Geôle - Ure. 8 - Ennius - In. 9 - Evides. 10 - Hourra - Ré. 11 - Aisselles.

Verticalement. 1 - Phalange - Ha. 2 - Oo - In - Envoi. 3 - Poëlon - Us. 4 - Chanceliers. 5 - Hors-d'œuvre. 6 - Été - On - Sial. 7 - Ré - Etau. 8 - Il - Derrière. 9 - Esse - Denses.

mobilier

VS

enseignement, réunion, éveil, détente



Catalogue et devis gratuits sur demande
pour tous projets d'équipement

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, boulevard de Lesseps, 78000 Versailles. Tél. : 951-05-21

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date Signature

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM

ADRESSE

DEPART.
RESIDENCE

Prière de nous contacter pour
les expéditions par avion

ZIPCODE

75 80

PAYS
(si Etranger)

Envoi de la facture à

NOM

ADRESSE

A remplir uniquement si
vous ne payez pas vous-
même votre abonnement

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

échanges et recherches

■ location (offres)

- Bd mer, studio tt cft, juin, juil. Ecr. Sirieux, Nossivolo-les-Moulières, 83500 La Seyne s/mer.
- 22-Perros, 300 m mer, mais, cft, jard., 2 pers.; Tréguier, 6 km mer, appt 3 pers., cft, jard. estuaire, juin, juil., sept. Ecr. P.A. n° 867.
- Montpellier-Nord, F3, vue, confort, proximité plages, 4/5 personnes, juillet 1900 F. Ecr. M. Weiss, 34140 Montbazin.
- Touraine, bd Loire, villa tt cft, jard., gar., TV, tél., juil. 2 000 F. Tél. (47) 51-01-94.
- Village Saintonge 20 km Royan, gde mais, rust., tt cft, jard. clos, 4 ch., août 3 000 F. Verger, Nancras, 17600 Saujon.
- Savoie 1600 m, climat except., soleil, pays simple, repos, prom., studio tt cft. Lutzler, 48, rue Brossolette, 93320 Pavillons.
- Près Perpignan, F3, juin et 24 août-30 sept. José, 12, rue Hugo, 66330 Cabestany.
- Cap d'Agde, studio 4 p., 20-7 au 3-8, tt cft, terr., jard s/Marina, pisc. privée, linge, ustens. cuis. Rabusseau, 1, rue Jeanne-d'Arc, 41000 Blois.
- Antibes, gd studio, près port, tt cft, août 2 000 F, sept. 1 600 F. Tél. (50) 66-07-01. Ecr. P.A. n° 868.
- 22-Plouha, 100 m plage, vue, appts 2 et 3 p., juil., août. Ecr. Le Corre, 75, rue Mansart, 22000 St-Brieuc. Tél. (96) 94-42-61.
- 05-Orcières, F2 cft 4-5 pers., juil., sept. Imbert, prof., 26170 Buis.
- 100 m baie Royan, pav. F4 avec parc, juil. Moreau, 5, rue Domergue, 79 Niort. Tél. (49) 24-62-64.
- Loc. mblés ruraux cft Ht Jura, quinz., été, alt. 900 m, calme, prox. village 2 500 hab. Jenoudet P., 39150 St-Laurent en Grandvaux. T. (84) 60-11-45.
- Côte Adriatique, Italie, appts ds villas, loc. sem. Ecr. M. Thouvenel, 69720 St-Laurent-de-Mure. Tél. (7) 840-82-48.
- 05-Merlette 1 850 m, stat. été et de soleil, F2, F4. Tél. (46) 34-75-87 après 20-4.
- Camp ados Tunisie 21 j. du 12-7 au 1-8, centre en dur, bd mer, planche à voile, excurs., 2 960 F Paris-Paris. Ecr. Découverte et Loisirs, S. Benoit, rue H. Dunant, 07200 Aubenas, tél. (75) 35-35-38. Avant fin mai.
- Baie de Rosas, Espagne, 50 km Perpignan, appt tt cft, 50 m plage, 6-8 pers., séj., cuis., 2-3 ch., s. eau, w.-c., gde terr., face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 869.

• Pour vos vacances d'été-hiv. à la Clusaz (74220), alt. 1 100-2 600 m, L'ASSOCIATION-MEUBLES, coopérative de propriétaires régie par la loi de 1901, est gratuitement à votre disposition pour vous procurer chalets, appts, studios à des prix nets tt compris. Tél. (50) 02-43-29 les jours hres bureaux sauf le jeudi.

- Tossa de Mar (Costa Brava) 100 km front., 200 m plage, coq. petit logem., 4 pers., conf. Ecr. Blasco Marti, Layetana 32, Barcelone 3.
- Accueil de classes transplantées (Savoie, Var, Ardèche). Pr ts rensqts, écr. Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.

Voyages de fin d'études **NAOURS (Somme)**

entre Amiens et Doullens
GROTTE-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires

Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

• Vos vacances - Vos week-ends entre Pornic et St-Brévin au village Club Renaudière, 44700 La Plaine-sur-Mer. Tél. (40) 21-50-03. Camping - Caravaning - Location bungalows (de Pâques à fin septembre).

- Cadaques-Esp., magn. duplex 4 pers., vue mer, pisc., tennis, juin, juil., août. Tél. (76) 23-32-98.
- Port Barcarès, ds agréable résid. bd mer, appt 2 à 4 pers., petit immeuble. Ecr. M. Vives, école, 09120 Varilhès.
- 74-Morzine, gd F2 5 pers., stand., juil. mois ou 10-31, sept. T. (76) 90-57-93.
- Rosas-Esp., 40 km front. Perthuis, villa 5 pers., s.d.b., 2 dches, 2 wc, gde terr., jard., quart. calme, juil. 3 000 F. Marichez, 1, bd Etats-Unis, 62400 Bethune. Tél. (21) 01-59-35 soir.
- Vallée du Lot (Ste-Livrade s/Lot) villa F4, gd jard., gar. Ecr. Savinien, (coll.), 47000 Passage d'Agen. Tél. (58) 66-62-62 ap. 18 h.
- 05260, appt r.d.c. ds vil'a 5 pers., tt cft, alt. 1 150 juil., sept., px hors saison. Blanc Gras. Tél. (92) 51-91-03.
- Ht Cannes, studio mblé, terr., jard. Queuetot, ch. des Collines, 06110 Le Cannet.
- 05170-Orcières, appts ds mais, particulière, tt cft, 3, 4, 5 pers., juin, juil., sept., px hors sais., loc. sem., quinz., mois. Ecr. Decarli, 05170 Orcières. Tél. (92) 51-07-70 ou 55-72-54.

■ changes

- Vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft Road, Kingston, Cambs (Grande-Bretagne).

■ ventes

- 22-Dinan, ensgt vd pav, en pierre (jumelé), jard. 375 m², r.d.c. : cuis., s.a.m., débarras, cellier, wc, 1^{er} ét. : 3 ch., 1 s.d.b., eau, gaz de ville, él., ch. cent. le tout en exc état Ecr. P.A. n° 870.

■ hôtels - pensions

- HOTEL-REST. « BON REPOS » **, 25650 Montbenoit, alt. 800, jardin. Relais du Silence, pêche, pr. Suisse, depuis 110 F net.
- Lullin-Hte-Savoie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été. 78-88 F TTC.
- Face au Mont-Blanc, 12 km de Chamonix, Hôtel Bellevue, 74310 Servoz, 16 chambres, jardin ombrage, cuisine familiale, juillet-août, demi-pension (chambre, petit déjeuner, dîner) 69 F TTC. Réservation : écr. ou tél. après 19 heures. (16) 1-263-60-96 Paris ou (50) 51-13-58 Annecy.

■ automobiles - caravaning

- Vds carav. Sterckeman 3-4 pl., peu utilisée, pds vide 470 kg, tr. b. état, auvent, roue secours. Tél. (6) 083-08-39.

■ centres de vacances

- Rech. cuisinier et animat. surv. baign. col. vac. Hyères 13-7 au 5-8. Ecr. Leclercq, 5, rue Balzac, 59960 Neuville-en-Ferrain.
- Ass. rech. directeurs hab. 200 km Paris maxi CV petits effectifs, juil. ou août Suisse + responsables base de voile avec B.E.M.V. juil. ou août Espagne. Tél. 500-13-41 ou 500-51-28.
- Directeur CV cherche poste été. Tél. 380-61-39 après 19 heures.
- Assoc. ch. directeurs (trices) pour camps d'ados petits effectifs, juil., août 80. Tél. 367-57-63.

■ divers

- L'enfant dans la cité, BP 122, 93 Bobigny, n° 1 : 8 F, n° 2 « La psychose du sadique » 15 F, n° hors série « Enfants nus », 60 F.

• Le Domaine Saint-Luc, 66300 Passa a le plaisir d'annoncer que ses AOC, Côtes du Roussillon rouge et muscat de Rivesaltes ont été sélectionnés par la Camif pour sa nouvelle « carte des vins ». Commandes directes à la Camif.

- Vds s.a.m. rustique : 2 buffets, 1 table, 6 chaises, px 5 000 F. T. 964-44-89 soir et w.-end.
- Photocopieur 3 M, 271 automatic, très bonne occasion, prix intéressant, cause double emploi Tél Education 266-69-20.

COTE D'AZUR

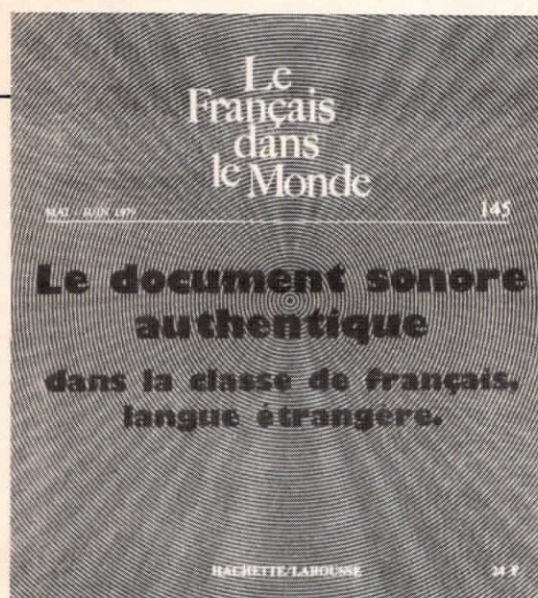
- Achat + sûr + facile par collègue informé. Cannes à Menton. Club laïc, 72130 Coulombiers.

échanges avec l'étranger

L'éducation
Le français dans le monde

- Suite à l'accord avec notre confrère Le Français dans le monde, nous publions sous cette rubrique des annonces émanant d'enseignants français ou francophones du monde entier désireux d'établir des liens avec leurs collègues français.

- Famille échange mais. à Oxelosund, Sweden, située près de la côte, 100 km sud de la capitale Stockholm c/mais, en France. Répondre en anglais, franç. ou allemand à Mme Offerman, Nyponvagen, 128, S-613 00 Oxelosund, Sweden.



Le Français dans le Monde

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS
8 NUMEROS PAR AN

dans les numéros ordinaires

Études et dossiers pédagogiques sur des sujets de langue, civilisation et littérature françaises ; fiches pédagogiques pour la classe ; chroniques : grammaire vivante, vie quotidienne, romans contemporains, livres choisis, cinéma, théâtre, chanson, humour ; Le Planétaire : journal à plusieurs voix (interviews, à la recherche des recherches, revue des revues, le français enregistré, outils, bibliographies).

Supplément sonore (disque souple de douze minutes) une fois par an.

dans les numéros spéciaux

États présents sur les recherches et expériences d'enseignement faites par des spécialistes ou des praticiens de notoriété internationale en didactique des langues, linguistique, étude des cultures françaises ou francophones. Deux fois par an, monographie (8 pages) sur une institution ou une ville française.

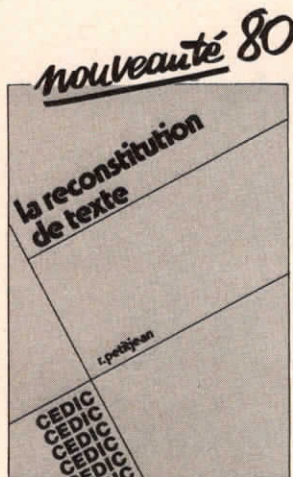
Renseignements et abonnement:

Le Français dans le Monde - 79, boulevard Saint-Germain, 75261 Paris Cedex 06 - Tél. 329 12 24

publication Hachette / Larousse

connaissez-vous la CEDIC ?

La CEDIC propose aux enseignants de français deux collections dans lesquelles informations théoriques et suggestions d'activité sont présentées avec clarté et visent la mise en application dans la pratique quotidienne de la classe.



dans la collection **Langue française théorie et pratique**, dirigée par C. Nique.

• **La reconstitution de texte.** R. Petitjean

Ce livre fait le point sur un exercice qui a montré son efficacité dans les domaines de la grammaire, de l'orthographe, de la rédaction, de la récitation. L'auteur insiste sur son caractère global. Il fournit une méthode et de nombreux exemples y sont traités.

Rappel de quelques titres de la collection

Enseigner ou supprimer l'orthographe. V. Lucci, Y. Naze

L'orthographe à l'école. E. Charmeux

La lecture à l'école. E. Charmeux

Manipulations syntaxiques. C. Nique

Enseigne-t-on le français. G. Manesse, J. Pillon

Les enfants baillonnés. Cl. Dannequin



dans la collection **Textes et Non Textes**, dirigée par R. Fayolle et F. Vanoye

• **Interdisciplinarité - une expérience.** G. Audizio / R. Bechet

Les auteurs rendent compte d'une expérience d'enseignement interdisciplinaire réalisée, pendant six ans, au lycée Périer de Marseille. Ils abordent sans complaisance les problèmes rencontrés. L'ouvrage se veut un témoignage du réel, une invitation au possible.

• **Pour enseigner l'oral.** J. Mouchon / F. Fillol

L'ouvrage expose les problèmes théoriques et pratiques liés à l'enseignement de l'oral (écoute, transcription, récit), et propose des mises en situation et exercices.

Rappel de quelques titres de la collection

Récit écrit/récit filmique. F. Vanoye

Les dictionnaires: initiation à la lexicographie. L. Collignon, M. Glatigny

Les textes de théâtre. R. Monod.

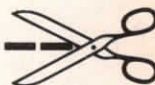
Le cid et la classe de français. M. Autrand

Poétique/pratique. D. Delas

Pratique du récit. J.-F. Halte, R. Michel, A. Petitjean

Le jeu dramatique en milieu scolaire. J.-P. Ryngaert

Villes imaginaires. Guy Gauthier



Collection langue française, **théorie et pratique**

- Enseigner ou supprimer l'orthographe.** V. Lucci, Y. Naze réf. **1010** 46 F
L'orthographe à l'école. E. Charmeux réf. **1005** 46 F
La lecture à l'école. E. Charmeux réf. **1002** 44 F
Manipulations syntaxiques. C. Nique réf. **1001** 44 F
Enseigne-t-on le français. G. Manesse, J. Pillon réf. **1003** 44 F
Les enfants baillonnés. Cl. Dannequin réf. **1004** 44 F
La reconstitution de textes. R. Petitjean réf. **1015** 46 F

Collection **textes et non textes**

- Récit écrit/récit filmique.** F. Vanoye réf. **1014** 49 F
Les dictionnaires:
initiation à la lexicographie. L. Collignon, M. Glatigny réf. **1013** 56 F
Les textes de théâtre. R. Monod réf. **1006** 48 F
Le cid et la classe de français. M. Autrand réf. **1009** 48 F
Poétique/pratique. D. Delas réf. **1007** 48 F
Pratique du récit. J.-F. R. Michel, A. Petitjean réf. **1012** 56 F
Le jeu dramatique en milieu scolaire. J.-P. Ryngaert réf. **1008** 49 F
Villes imaginaires. Guy Gauthier réf. **1011** 56 F
Interdisciplinarité, une expérience. G. Audizio, R. Bichet réf. **1016** 58 F
Pour enseigner l'oral. F. Fillol, J. Mouchon réf. **1017** 58 F

à compléter et à retourner à:

Editions CEDIC 93, avenue d'Italie 75013 Paris
 CCP 32 687 60 R La Source - Tél. (1) 589.61.85

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

désire recevoir les ouvrages marqués d'une X ci-contre

Ci-joint: chèque bancaire chèque postal mandat

Montant: _____ F. Signature: _____

Frais d'envoi: _____ 4,00 F.

TOTAL: _____ F.